

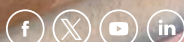


Mars 2026

CRÉATION REPRISE TRANSMISSION en agriculture

Les chiffres-clés 2025

bretagne.chambres-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE



Stéphane CORNEC

Élu en charge
de l'Installation
Transmission,
Chambre d'agriculture
de Bretagne

Édito

Installation-Transmission en Bretagne, gardons la dynamique !

Nous avons le plaisir, comme chaque année, de vous communiquer les chiffres installation-transmission 2025, qui révèlent une région toujours dynamique, mais confrontée à des enjeux forts d'attractivité et de transmission.

Installations, aidées et non aidées, profils des candidats, départs en retraite, dispositifs et actions menées... découvrez les tendances et les leviers qui façonnent l'avenir agricole breton !

L'accompagnement de l'installation-transmission est une priorité pour la Chambre d'agriculture de Bretagne, et nous souhaitons partager cet observatoire avec l'ensemble des acteurs du renouvellement, organisations professionnelles, économiques, administrations et collectivités... avec la volonté de réussir ce défi collectivement !

3 chiffres clés à retenir en 2025 :

- 479 installations aidées (DJA) dans une diversité de productions
- 1941 appels au Point Accueil Installation avec une envie d'installation
- 347 cédants inscrits au Répertoire Départ Installation avec une offre de ferme à reprendre

Nous avons une des meilleures dynamiques de France, de nombreux atouts mais nous devons aller plus loin et rendre possible un maximum d'installations viables, vivables et durables.

Il nous faut poursuivre le travail, et répondre aux besoins des porteurs de projet et des transmetteurs, en mettant toujours l'HUMAIN au cœur des projets. C'est l'engagement que nous avons pris avec la Nouvelle Charte pour l'installation transmission, signée par 33 partenaires.

2026 sera la déclinaison de la Nouvelle Loi d'Orientation Agricole, qui nous l'espérons, permettra de renforcer avec France Service Agriculture, les outils et les moyens nécessaires pour renouveler les générations en agriculture, et réaffirmer le métier d'agriculteur comme un métier d'avenir ! avec une Chambre aux services des agriculteurs et de ses futurs ressortissants, porte d'entrée sur toutes les questions d'installation et de transmission !

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons que cette plaquette répondra à vos attentes !

Sommaire

P4 - Le renouvellement des générations en Bretagne

Création & reprise d'entreprise

P8 - Le dispositif de professionnalisation

P12 - La dynamique de l'installation en Bretagne

P13 - Chiffres de l'installation aidée

P27 - L'installation et après ?

Transmission

P32 - Point Accueil Transmission

P35 - Le Répertoire Départ Installation

P37 - Les outils de transmission

Installation et transmission en Bretagne



UNE INITIATIVE
des Chambres d'agriculture pour
une agriculture en transition

Financé par

Avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASPARD



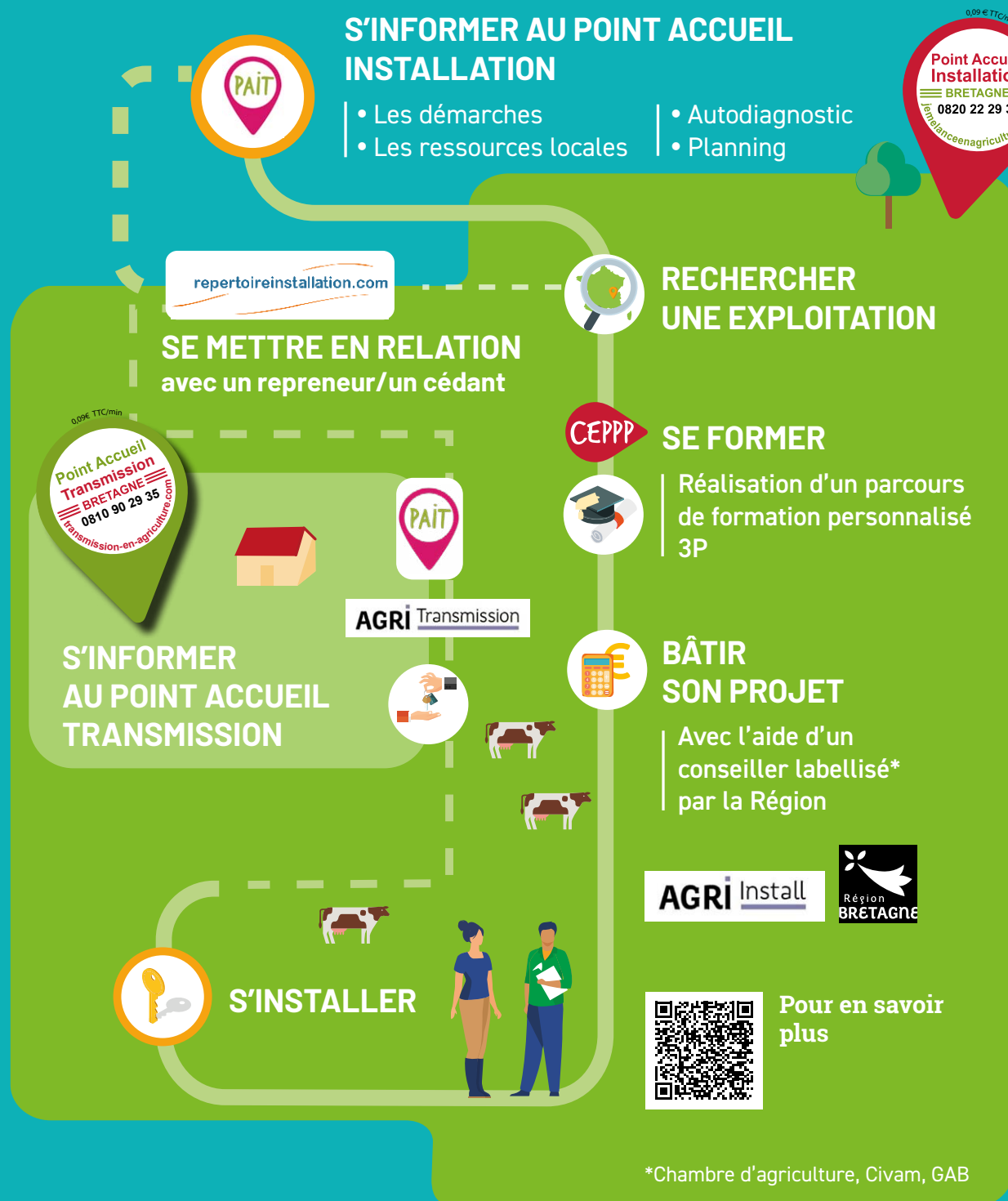
Groupama
LOIRE BRETAGNE

Réalisation-Impression :
Chambre d'agriculture de Bretagne

Crédits photo :
Adobe Stock, iStock, Chambres d'agriculture



NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS LES ÉTAPES CLÉ INSTALLATION-TRANSMISSION



Avec l'ensemble des partenaires de la Charte d'engagement pour l'installation transmission

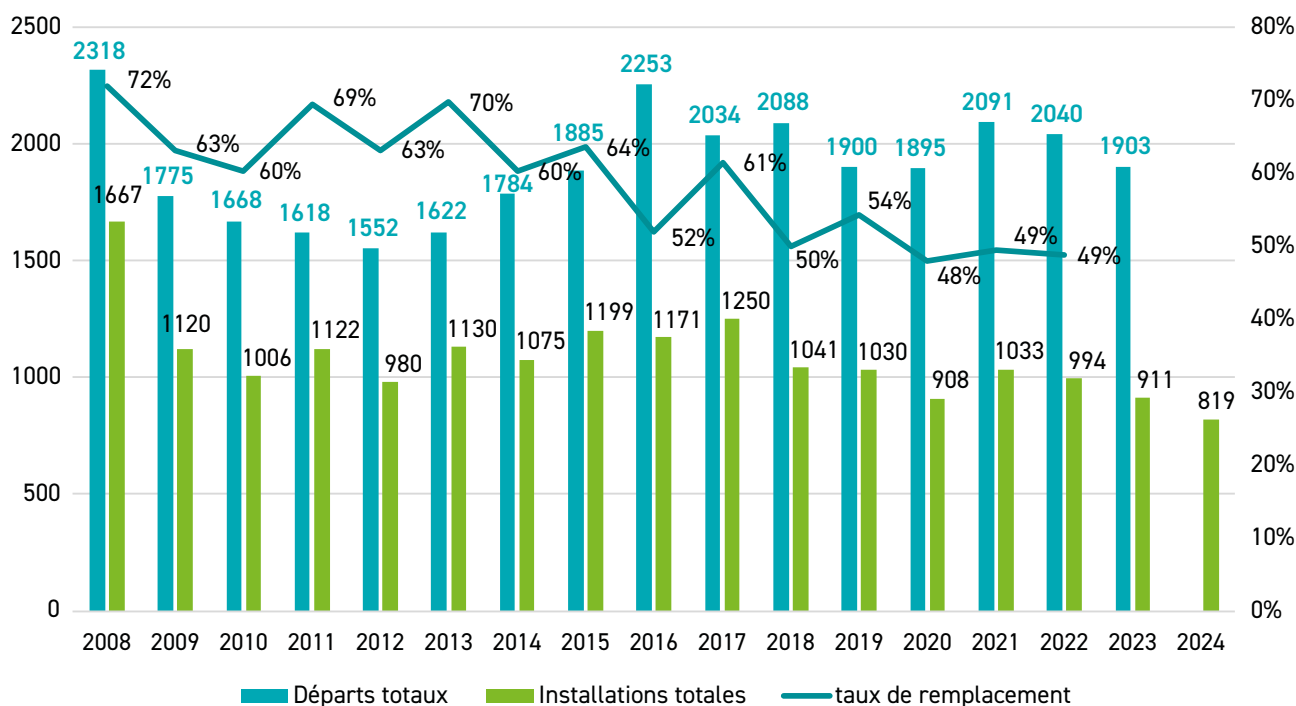


LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN BRETAGNE

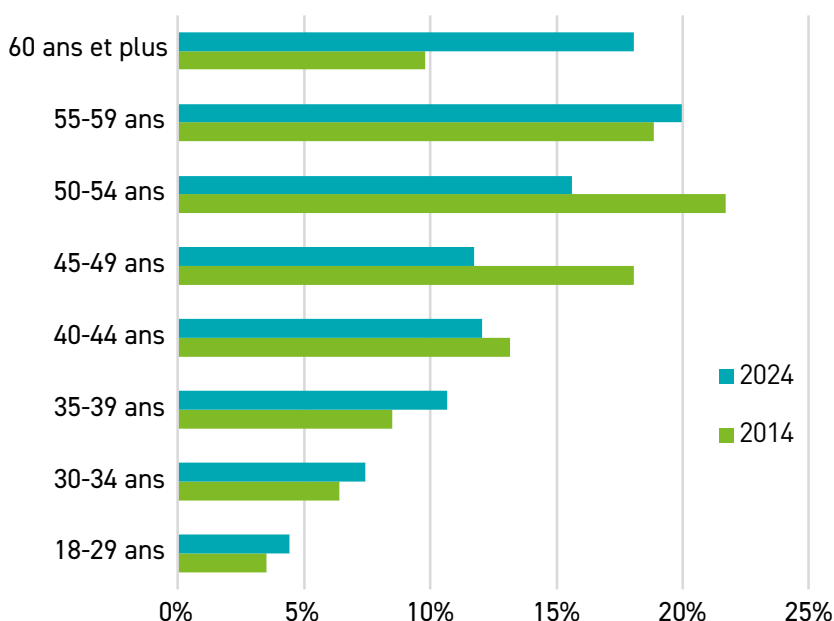


1 INSTALLATION POUR 2 DÉPARTS

Si le nombre d'installations est plutôt stable ces dernières années, le nombre des départs a fortement augmenté. Ainsi, le taux de remplacement des départs a sensiblement diminué, avec 1 installation pour 2 départs depuis 2018.



UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AGRICOLE BRETONNE



Sur les 10 dernières années on observe un vieillissement de la population agricole. En 2024, parmi les 31629 agriculteurs bretons, 38% ont plus de 55 ans (29% en 2014), soit 12025 agriculteurs et 54% ont plus de 50 ans (50% en 2014).

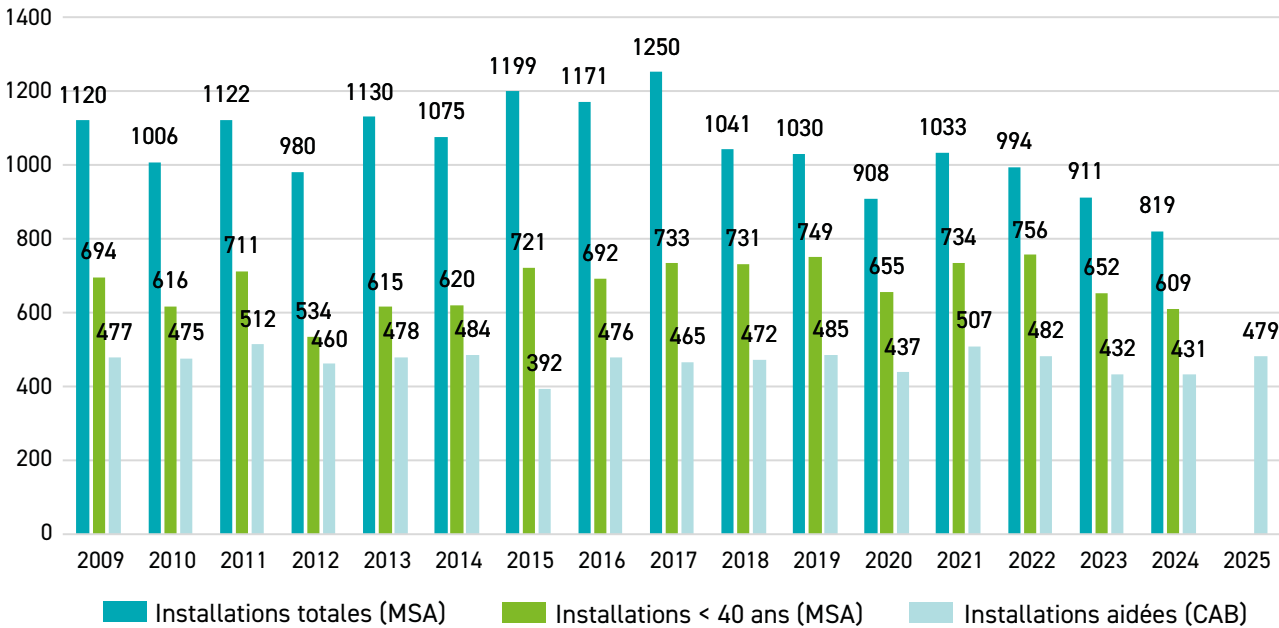
Source : MSA, données Bretagne

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN BRETAGNE



LA MOITIÉ DES INSTALLATIONS TOTALES SONT DES INSTALLATIONS AIDÉES

Le nombre d'installations est relativement stable ces dernières années en Bretagne. Il tourne autour de 1 000 par an ; 740 en moyenne sont réalisées par des porteurs de projets de moins de 40 ans ; et parmi eux, autour de 480 bénéficient des aides à l'installation (aide DJA, Dotation Jeune Agriculteur). Le taux d'installations aidées est d'environ 2/3, relativement stable. En effet, les conditions d'éligibilité de la DJA, comme l'âge bien sûr, mais également la capacité professionnelle (Diplôme agricole de Niveau IV ou VAE), et la viabilité du projet (entre 1 et 3 SMIC) ne sont pas toujours réunies.

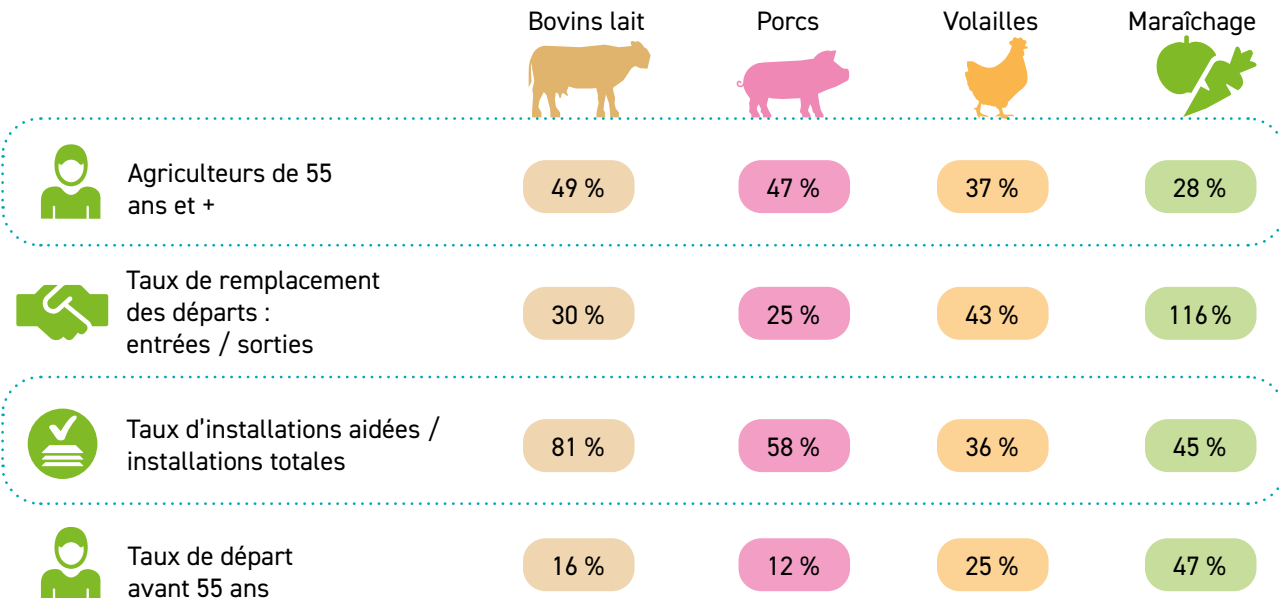


Source : MSA, Chambre d'agriculture de Bretagne, données Bretagne



LE RENOUVELLEMENT PAR GRANDE FILIÈRE

Le contexte de renouvellement est différent en fonction des filières, avec une problématique particulière de l'élevage par rapport aux productions végétales et en particulier le maraîchage.



Source : MSA - Moyenne 2022/2023



Génération AGRI

est un collectif d'organismes
professionnels du monde agricole
qui propose de faire connaître aux
collégiens bretons un secteur riche en
emplois et en opportunités
de carrières professionnelles :
L'AGRICULTURE

PLUS DE 100 MÉTIERS À DÉCOUVRIR !

Élevage, maraîchage, machinisme en passant par le marketing, l'environnement ou la santé animale, l'agriculture est un milieu porteur de sens, d'opportunités professionnelles et d'épanouissement personnel.

Génération AGRI s'inscrit dans le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. **Génération AGRI** permet aux collégiens d'explorer en collectif, la diversité des métiers de l'agriculture.



64%

DU TERRITOIRE
CONSACRÉ À
L'AGRICULTURE

10%

DE LA SURFACE
AGRICOLE UTILE
EN BIO

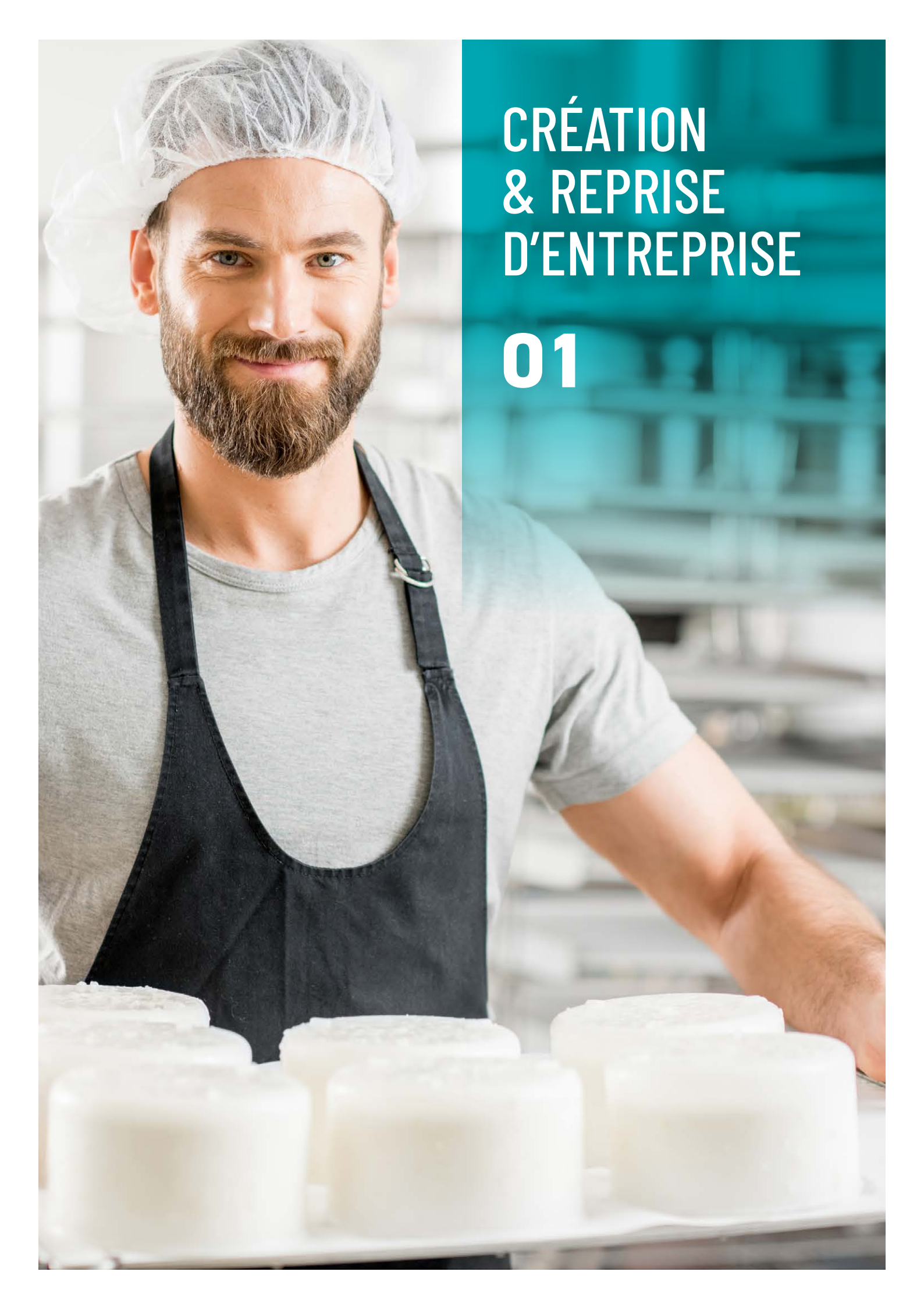
69420

ACTIFS
AGRICOLAS
EN 2021

3040

POSTES À POURVOIR
PARTOUT EN BRETAGNE
DANS LE SECTEUR
AGRICOLE EN 2023

**LA
BRETAGNE
AGRICOLE :
UN SECTEUR
DYNAMIQUE
POUR L'EMPLOI
DES JEUNES**

A full-page photograph of a man with a beard and a hairnet, wearing a grey t-shirt and a black apron. He is smiling and looking at the camera. In front of him is a white tray with several round, white cakes. The background is a blurred bakery interior.

CRÉATION & REPRISE D'ENTREPRISE

01

LE DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION : un gage de réussite

S'installer en agriculture

Une idée, un projet !
N'hésitez pas appeler au 0820 22 29 35, un réseau de conseillers pour vous répondre.

Renseignez-vous sur les démarches, les contacts, les conditions de réussite et trouvez votre exploitation et démarrez votre parcours à l'installation...

Point Accueil Installation BRETAGNE
0820 22 29 35
jemelanceenagriculture.com

www.jemelanceenagriculture.com

CHAMBRE D'AGRICULTURE BRETAGNE

Jeunes Agriculteurs

Enseignement agricole public de Bretagne CFA - CFPMA

Réseau Gab - Frab

CIVAM

REGION BRETAGNE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ALIMENTAIRE ET RURALES



LE PAI, POUR INFORMER ET ORIENTER TOUS LES PORTEURS DE PROJET

Parmi les 1941 porteurs de projet ayant pris contact avec les PAI de Bretagne en 2025, on a enregistré 37 % de femmes, 18 % avaient plus de 40 ans, 28 % avaient un projet de création.



	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Nombre de contacts	499	415	547	480	1941

64% orientés vers le dispositif de professionnalisation 3P

13% en recherche de foncier, orientés vers le Répertoire Départ Installation

21% en réflexion sur leur projet, sont orientés vers des journées « Bases de la création d'activité », formations « Aide à l'émergence de projet », etc.

Les **étapes clés**
de son projet de création
ou de reprise d'entreprise

ANTICIPEZ
vos démarches,
prenez contact au moins
1 an avant l'installation

Un dispositif à la carte,
ouvert à tous, pour répondre
à vos besoins...



**S'INFORMER AU
POINT ACCUEIL
INSTALLATION**

CONNAÎTRE :
- les démarches,
- les ressources
- les conditions d'accès

TROUVER UNE EXPLOITATION

repertoireinstallation.com



SE FORMER

**RÉALISER SON PLAN
DE PROFESSIONNALISATION
PERSONNALISÉ**

- Entretiens
- Stage 21 heures
- Formations et stages

**BÂTIR UN PROJET
SOLIDE**

**PRÉPARER SON PROJET AVEC
UNE STRUCTURE LABELLISÉE**

- Chiffrer et évaluer sa faisabilité,
- Tester plusieurs scénarios,
- Rechercher des financements
- Engager les démarches administratives (demande d'autorisation d'exploiter...)

**PRÉPAREZ-VOUS
à devenir**

CHEF-FE D'ENTREPRISE

**RÉALISER
SON PROJET**

S'INSTALLER
- Déclarations (Guichet Unique, MSA...)

FAIRE VIVRE SON PROJET

- Rendez-vous post-installation
- Formations, groupes d'échanges...



LE 3P (PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ) POUR AVOIR TOUTES LES COMPÉTENCES

La Chambre d'agriculture et leurs partenaires proposent un accompagnement à l'installation personnalisé, pour des projets réussis, viables, vivables et durables.

- Un rendez-vous « projet » et « compétences » avec des conseillers spécialisés
- Un stage « 21h » sur les différentes dimensions que devront maîtriser les nouveaux chefs d'entreprise
- Des formations et accompagnements en fonction des besoins
- **Il est nécessaire de passer par une structure labellisée par la Région pour avoir accès aux aides : Chambre d'agriculture, GAB ou CIVAM, afin d'avoir un regard extérieur professionnel sur son projet.**

Il ne se substitue pas à la formation initiale mais permet notamment de compléter les compétences entrepreneuriales, afin de :

- Prévoir, innover, préparer l'avenir en maximisant ses chances de réussite.
- Avoir la bonne information, les bons conseils, échanger avec ses pairs...
- Se professionnaliser et développer les compétences adaptées à son projet.
- Développer son autonomie de décision.
- Bâtir les fondations de son projet et en vérifier sa cohérence et sa viabilité.



LES RENDEZ-VOUS 3P EN 2025

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Nombre d'entretiens PPP	284	272	262	227	1 045
Nombre de PPP agréés	238	271	233	210	952

1045 porteurs de projet sont entrés dans le dispositif de préparation à l'installation 3P

TÉMOIGNAGE

Des journées pour découvrir la création d'activité agricole



Après un parcours d'ATSEM, sans formation agricole, Claire Leduc souhaite devenir agricultrice. Elle a suivi une journée « Les bases de la création ou de la reprise d'activité ».

Comment avez-vous connu cette journée ?

Compte tenu de mon projet de m'installer en volailles de reproduction avec une ferme pédagogique, mon conseiller France Travail m'a suggéré d'appeler le PAI* qui m'a envoyé le lien pour m'inscrire à cette journée d'information gratuite (La Chambre d'agriculture propose 6 dates par département par an).

Qu'est ce que vous y avez appris ?

Principalement les conditions pour devenir agricultrice : la déclaration au GUE (Guichet Unique des Entreprises) avec les choix de statuts juridique, fiscal et social, la demande d'autorisation d'exploiter du foncier, les formations et financements possibles pour sécuriser mon projet en termes de compétences, les aides possibles, les réglementations à respecter...

A qui conseillerez-vous cette journée ?

A toutes les personnes qui ont un projet de création ou de reprise d'activité agricole qui commence à se préciser mais qui ne connaissent pas les démarches à effectuer.

Avez-vous autre chose à dire sur cette journée ?

Un intervenant très à l'écoute qui a mis des mots sur des choses que je ne comprenais pas.

Claire Leduc va devenir agricultrice après avoir été ATSEM.

Source : LE MAG N°35 - Christian Barbier - Conseiller Installation Compétences 56

CHEFS D'EXPLOITATION,

êtes-vous **prêts** pour les **défis** d'aujourd'hui et de demain ?

L'agriculture évolue, et votre métier aussi !

Les compétences techniques restent essentielles, mais ne suffisent plus. Gestion, stratégie, management, communication... jouent un rôle clé selon la taille ou les choix pris pour votre exploitation.

Ce **schéma en 5 blocs** vous aide à faire le point : repérez vos acquis, identifiez ce qu'il reste à développer pour mieux piloter votre ferme et relever les défis de demain.

Crédits photos : AdobeStock



UNE NOUVELLE DJA EN 2025 EN BRETAGNE, SIMPLIFIÉE ET REVALORISÉE

Avec la nouvelle PAC, une nouvelle DJA est proposée depuis Mai 2023, financée à 40 % par la Région et 60 % par le FEADER.

Cette nouvelle Dotation Jeune Agriculteur, gérée par la Région, préinstruite par la Chambre d'agriculture, a évolué en 2025 avec :

- Une Dotation Jeune Agriculteur passe de 22 de 30 k€ avec les critères suivants :
- Être âgé de 20 à 40 ans
- Réunir les conditions de compétences : diplôme agricole de niveau 4 et 3P réalisé
- Réunir les conditions de viabilité (au moins 1 SMIC à 4 ans) et la vivabilité de son projet, en appui sur un PED (Plan d'Entreprise Durable) et une Etude Globale d'Installation

(réalisée par une structure labellisée, Chambre d'agriculture, GAB ou CIVAM)

- S'engager dans les 4 ans dans un collectif (participation à au moins 4 jours de formations Vivéa, ou dans un groupe de développement ou au sein d'une CUMA)
- S'engager à réaliser un plan d'adaptation climatique dans les 4 ans.

La sélection par la Production Brute Standard est supprimée.

Dématérialisation (avec un dépôt des dossiers sur le Portail Dématérialisé des Aides) et simplification (arrêt des avenants et suivis à mi-parcours) sont désormais en place.

AGRI Install

Pour en savoir +
www.bretagne.bzh/aides/fiches/agri-install/



S'INSTALLER EN AGRICULTURE

Le parcours installation



LES AVANTAGES DU PARCOURS

Le parcours à l'installation **permet une installation dans les meilleures conditions**, notamment grâce aux conseils et à l'accompagnement des conseillers spécialisés.

Il donne **accès à la DJA et au STATUT JA**, avec de nombreux avantages pour aider les nouveaux chef(fe)s d'entreprise :

Les du Parcours Installation

- Un conseiller vous accompagne dans la réflexion pour la mise en œuvre de votre projet en toute neutralité
- Des experts répondent à vos besoins spécifiques et vous aident à bâtir un projet solide
- Des échanges avec des porteurs de projet et avec des agriculteurs
- Un parcours multipartenaire labellisé par l'Etat et la Région Bretagne
- L'accès aux avantages du STATUT JA : priorité installation au schéma des structures, avantages fiscaux et sociaux, accès aux aides locales des communautés de communes, accès au prêt d'honneur BRIT, ainsi que la majoration JA aux aides à l'investissement Agri Invest...



10 CONSEILS POUR RÉUSSIR SON INSTALLATION

Voici une proposition de "check liste" à consulter avant de vous lancer !

Le parcours à l'installation aide les porteurs de projet, aux travers des rendez-vous du 3P, du stage 21h et des formations entrepreneuriales et techniques à réunir ces 10 conditions.

- 1 S'informer** et être orienté, vers les bons interlocuteurs grâce au PAI.
- 2 Prendre le temps** de réfléchir, d'échanger, de se former... et **Anticiper** !
Conforter ses compétences avec le 3P pour devenir un Chef d'entreprise agricole
- 3 S'entourer** d'experts et de professionnels. Choisir la bonne équipe, les bons partenaires
- 4 Partir avec un projet solide**, rentable et équilibré (revenu/temps de travail).
Les formations CERTI CREA, et notamment en particulier « Chiffrer et analyser son projet » est un gage de réussite et d'autonomie.
Les structures labellisées par la Région (Chambre d'agriculture, GAB, CIVAM) accompagnent les porteurs de projet en toute neutralité, avec une approche globale, en mettant l'humain au cœur des projets.
- 5 Reprendre la bonne ferme**, qui correspond à votre projet, qui vous ressemble, que vous maîtrisez.
Les conseillers RDI peuvent aider les candidats en recherche de foncier et les accompagner lors des visites de fermes.
- 6 Avoir une bonne connaissance de sa filière, de son marché.**
Pour les projets avec développement de Vente Directe, penser à la formation «Réaliser son étude de marché»
- 7 Penser prévention** des risques et résilience.
- 8 Intégrer les transitions** dans son projet (climat, carbone, eau, biodiversité, ...)
- 9 Ne pas négliger la partie administrative.**
Le Guide pratique de gestion administrative «Bien s'organiser pour gagner en efficacité dans l'exploitation» est disponible !

- 10 Se former en continu.** Innover continuellement. S'adapter et ne pas s'isoler.
Formations, Groupes de développement, Réseaux CUMA... pour progresser, s'intégrer sur son territoire, dans son nouveau milieu professionnel !

La Chambre d'agriculture vous propose en particulier la certification « Création - Reprise d'entreprise », avec rencontre d'experts et de pairs, et de nombreuses ressources. Avec par exemple, la compréhension de chiffres clés technico-économiques, la calculatrice temps de travail, le rendez-vous diversification, de l'agriculture biologique, la permanence des juristes, le guide administratif... en fonction des besoins.

LA DYNAMIQUE DE L'INSTALLATION EN BRETAGNE : dispositifs et chiffres clés 2025

1 - Information Orientation



1 941
contacts
en 2025

21%
en réflexion (émergence de
projet, salariat, divers)

15%
vers la formation
qualifiante (BPREA...)

13%
en recherche de foncier
vers le RDI

64%
orientés vers le dispositif
d'installation

repertoireinstallation.com

2 - Préparation formation



1 045

porteurs de projet ont
démarré un 3P en 2025

Installations non aidées

3 - Installation

479

Installations aidées (Dja)

24 Installations aidées SIA
(40-50 ans et équestres)

Installations totales

> 609* immatriculations < 40 ans
> 819* immatriculations totales

(*) Source MSA, données 2024

ÉVOLUTION SUR LES 8 DERNIÈRES ANNÉES

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de contacts Point Accueil Installation	1911	1844	2085	2478	2143	2051	2024	1941
3P agréés	884	793	695	862	862	880	826	952
3P validés	538	585	553	606	606	570	590	713
Nombre d'installations aidées	472	485	437	507	482	432	431	479
Nombre d'inscriptions de candidats au répertoire au 31/12	937	944	1100	1200	1000	1000	1000	1000
Nombre d'exploitations inscrites au répertoire au 31/12	602	673	616	798	477	458	455	405
Nombre d'installations réalisées par le Répertoire	86	83	96	114	105	120	88	84
Nombre total d'installations (aidées et non aidées)	731	749	764	777	756	652	609	

Sources : Les données sur les installations aidées sont issues de la cellule ODASEA de la Chambre d'agriculture de Bretagne. Celles sur l'emploi agricole et sur l'installation des agriculteurs de moins de 40 ans sont issues de l'Observatoire Economique et Social Régional de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Les indicateurs sur les caractéristiques des exploitations agricoles proviennent de la source Agreste. Tous les traitements statistiques ont été réalisés par l'Observatoire de l'Installation-Transmission de la Chambre d'agriculture de Bretagne.

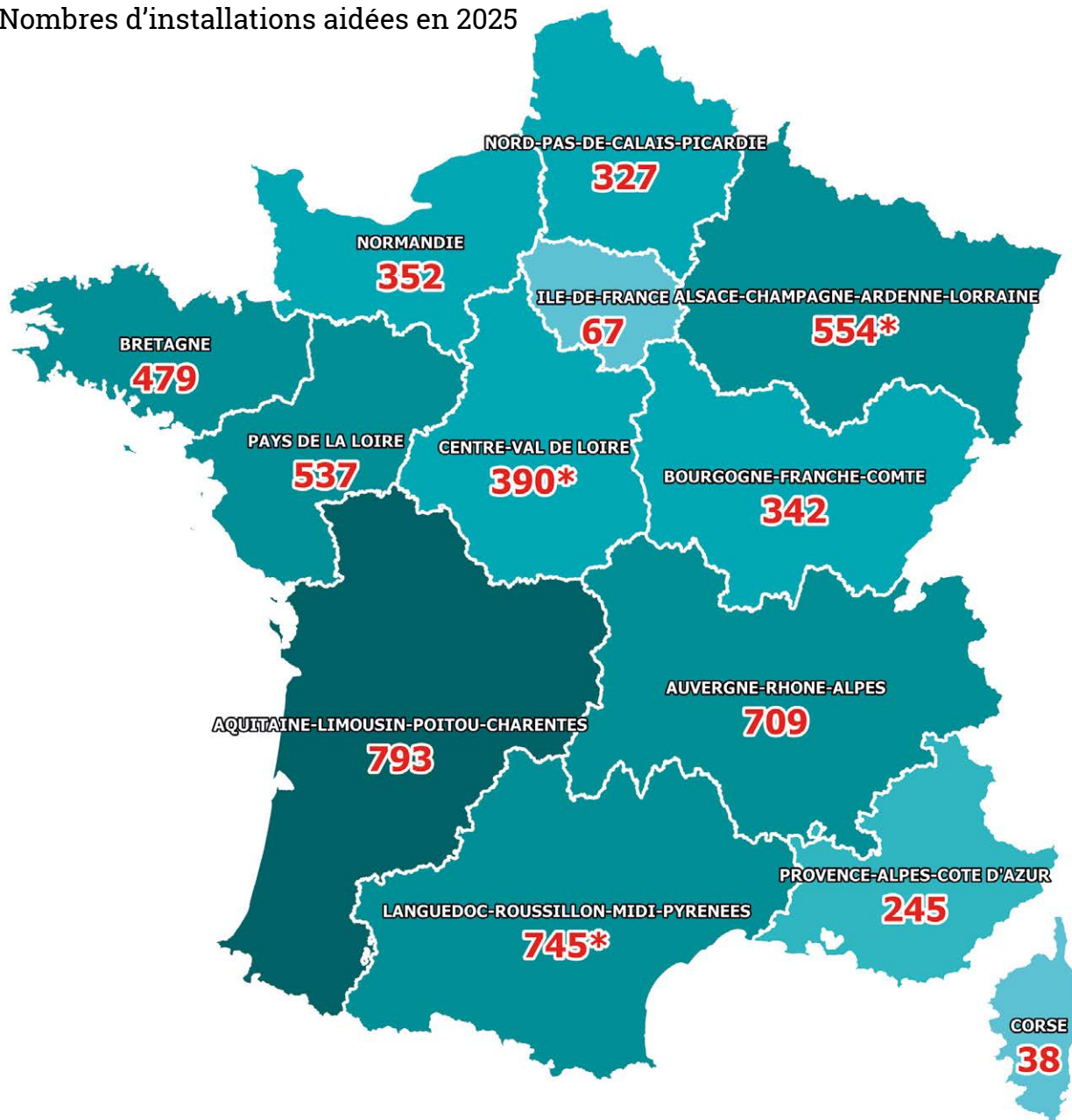
CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Évolution et répartition géographique



2025, UNE STABILITÉ DU NOMBRE D'INSTALLATIONS AIDÉES

Nombres d'installations aidées en 2025



* données 2024 (2025, non disponibles à ce jour)

- 479 installations en Bretagne en 2025 (dossiers DJA agréés) contre 431 en 2024, 432 en 2023, 482 en 2022, 507 en 2021 et 437 en 2020
- Autour de 5600 installations aidées en France en 2025, contre 5442 en 2024, 4920 en 2023, 5900 en 2022, 5490 en 2021 et 4829 en 2020...

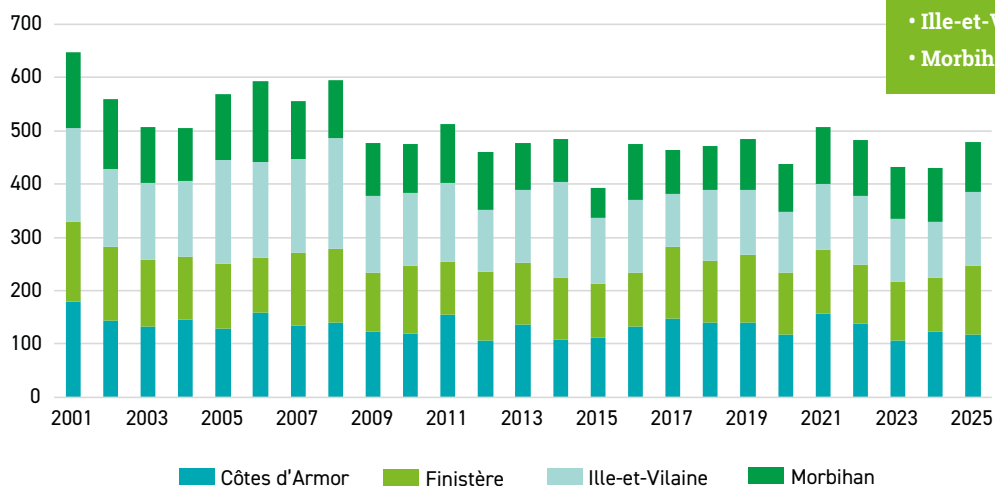
Données à prendre avec précautions, car depuis 2023, les dispositifs «DJA» sont portés par les Régions, avec des différences parfois dans les publics, critères d'accès et engagements...

CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Évolution et répartition géographique



479 INSTALLATIONS AIDÉES EN 2025



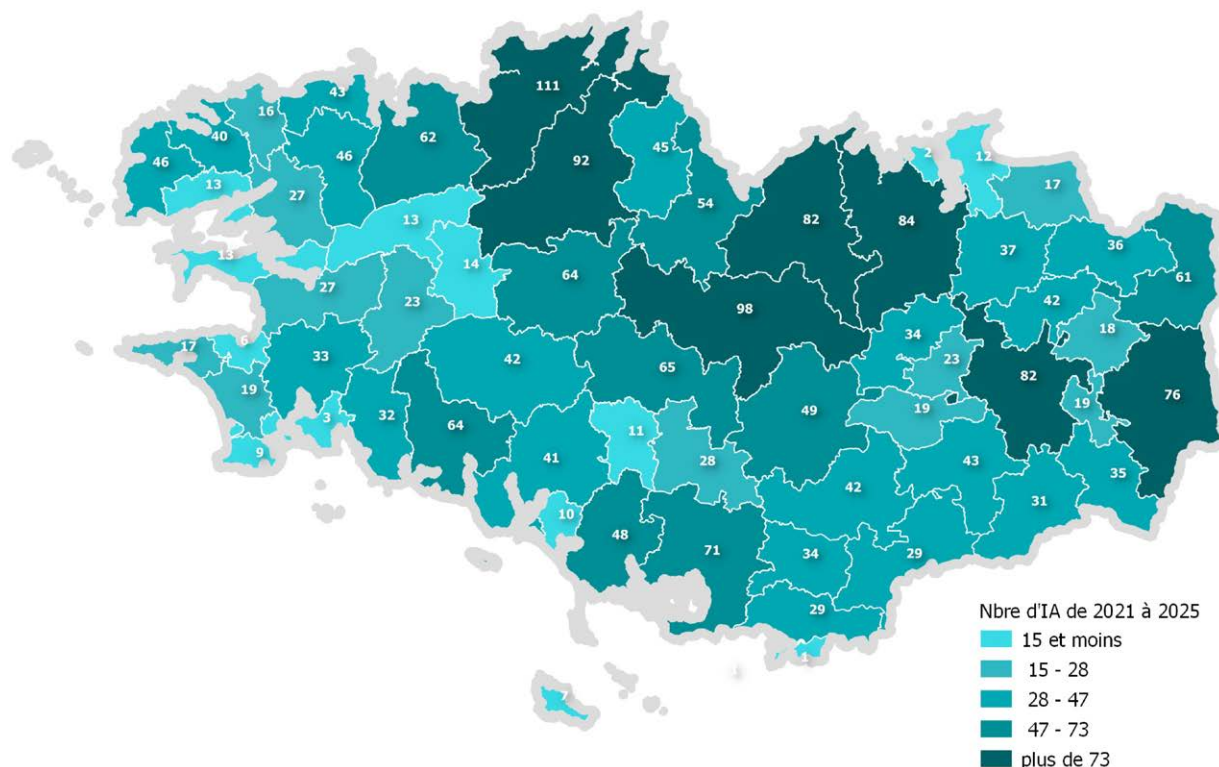
Avec 479 DJA, 2025 revient sur un chiffre plus conforme à celui observé, d'environ 480 installations aidées/an.

2023 et 2024 avaient été des années assez basses (respectivement 432 et 431 DJA), notamment en lien avec un changement de programmation, de réglementation. Des dossiers avaient ainsi été reportés d'une année à l'autre (délais administratifs, reports d'installations en Cheval sur les aides SIA...).



DE FORTES DISPARITÉS GÉOGRAPHIQUES

Nombre d'installations aidées entre 2021 et 2025



CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE



LE PROFIL DES NOUVEAUX INSTALLÉS

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne 2025
% de femmes	25 %	32 %	27 %	28 %	28 %
Age moyen	29,9 ans	31,1 ans	29,5 ans	30,6 ans	30,2 ans
Formation % BTSA et +	34 %	50 %	47 %	31 %	41 %
% installation HCF*	50 %	42 %	49 %	55 %	49 %
% origine non agricole	33 %	32 %	34 %	39 %	34 %

Les données 2025 s'inscrivent dans les tendances. Au-delà des moyennes, on note une grande diversité de profils des porteurs de projet. On observe cependant moins de publics très jeunes s'installant après leur BAC Pro, et davantage de salariés agricoles ou d'autres secteurs, en reconversion, âgés de 35 à 40 ans, passant notamment par un BPREA (27 %).



ÉVOLUTION DES PROFILS SUR 5 ANS EN BRETAGNE

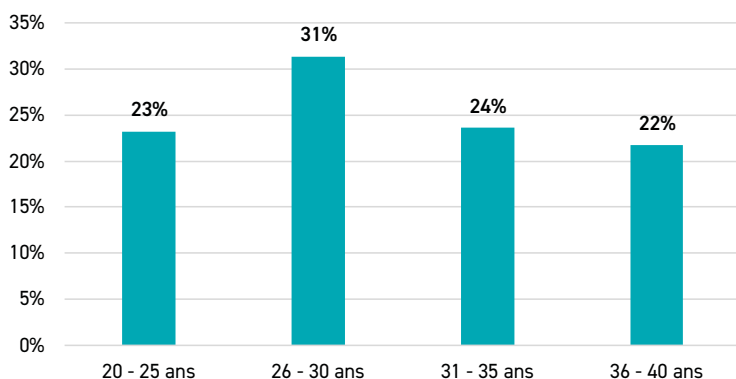
	2021	2022	2023	2024	2025
% de femmes	29 %	30 %	30 %	29 %	28 %
Age moyen	30,3 ans	30,2 ans	30,1 ans	30,4 ans	30,2 ans
Formation % BTSA et +	40%	44 %	41 %	43 %	41 %
% installation HCF*	48 %	48 %	50 %	46 %	49 %
% origine non agricole	41 %	42 %	45 %	40 %	34 %

* Hors cadre Familial (jusqu'au 3^e degré inclus)

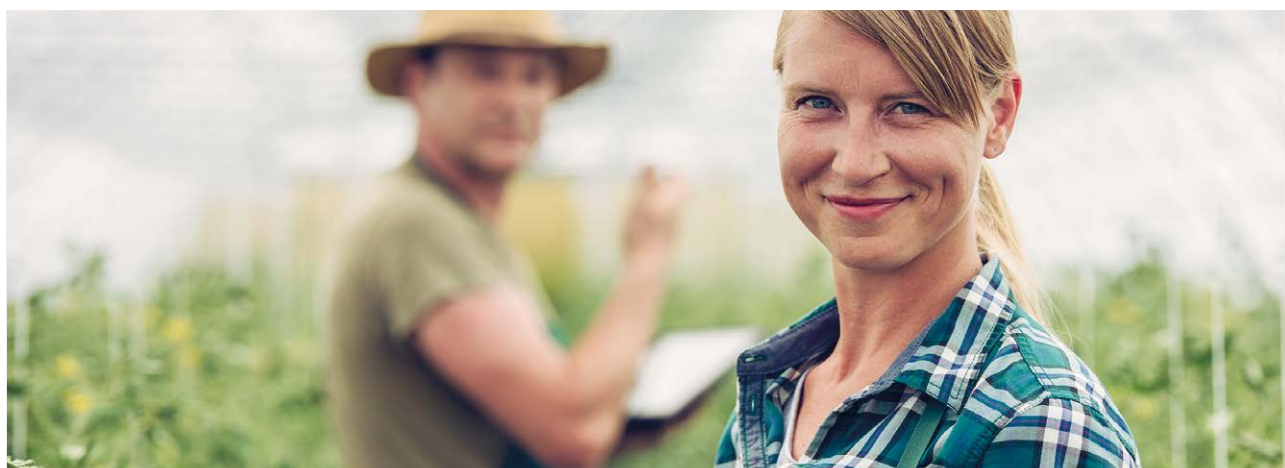
En 2025, parmi les installations HCF, 32 % sont réalisés par des fils et filles d'agriculteurs. Parmi les « Non Issu du Milieu Agricole », 20 % s'installent dans le cadre familial.



ÂGE À L'INSTALLATION



On s'installe à tout âge, et de plus en plus après une première expérience professionnelle, voir dans le cadre d'une complète reconversion. Pour les personnes s'installant entre 40 et 50 ans, un dispositif d'aide spécifique est proposé par la Région.

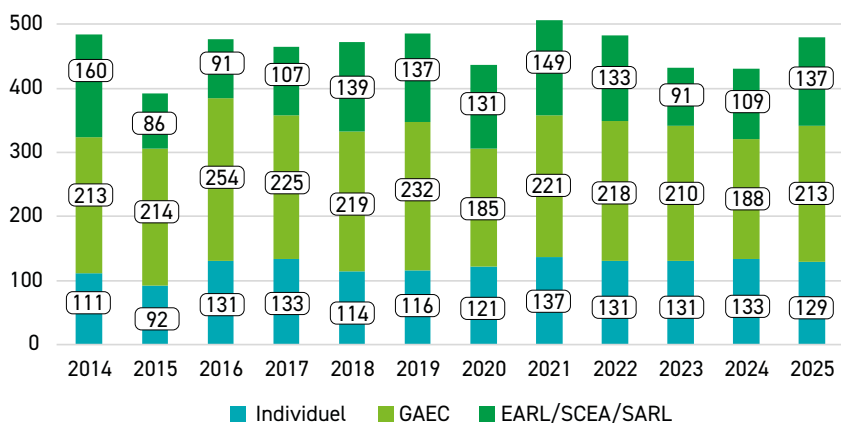


CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Le profil des exploitations



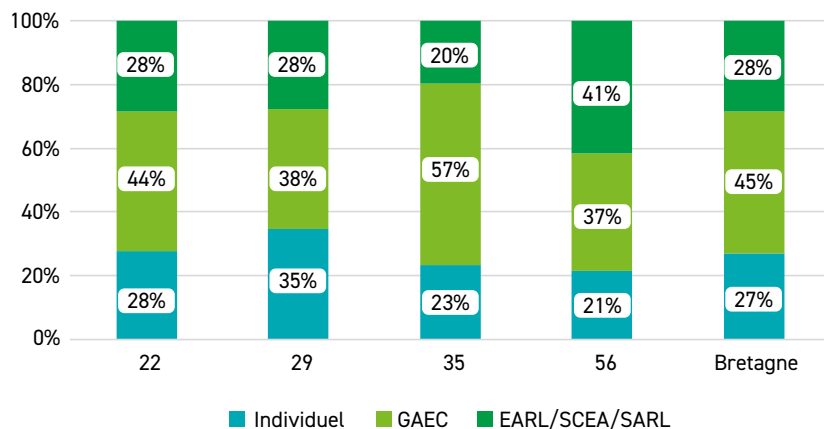
ÉVOLUTION DE LA FORME JURIDIQUE



Les installations sociétaires représentent plus de 3 installations sur 4.



FORMES JURIDIQUES DANS LES DÉPARTEMENTS



En 2025, 45% des porteurs de projet se sont installés en GAEC, 28% en individuel avec une disparité en fonction des départements.

82% DE PROJETS DE REPRISE : UNE SPÉCIFICITÉ DE L'AGRICULTURE

Sur les 479 projets d'installation, **82% sont des projets de reprise** d'exploitations existantes. C'est une spécificité de l'agriculture, et une installation est avant tout une transmission. Notons cependant que 18%, soit 84 projets sont le fait de création d'entreprise et d'activités.

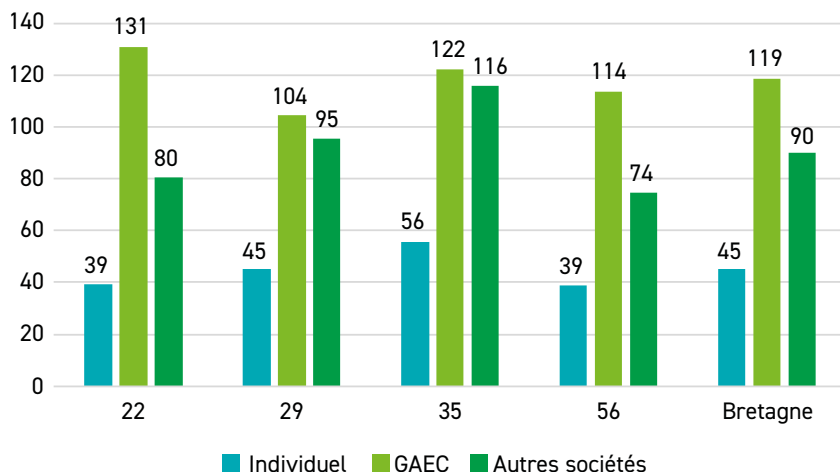


CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Le profil des exploitations



LA SAU EN 2025 : 91 HA EN MOYENNE

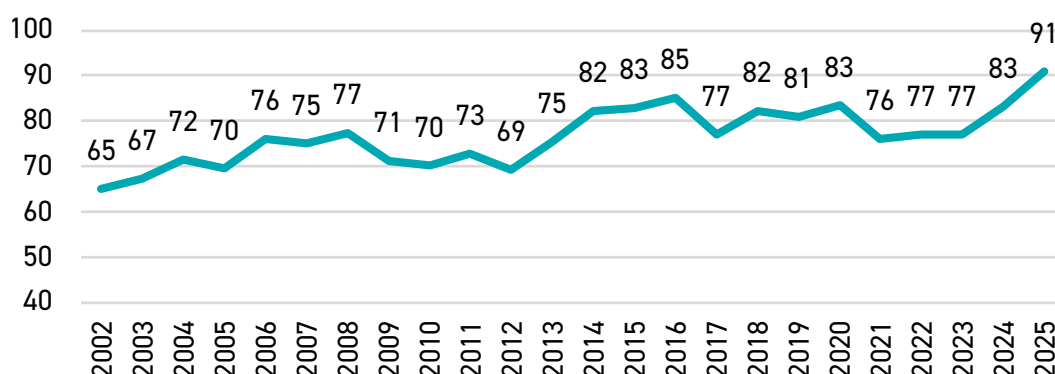


Moyenne de la SAU des projets d'installation : 91 ha en 2025.

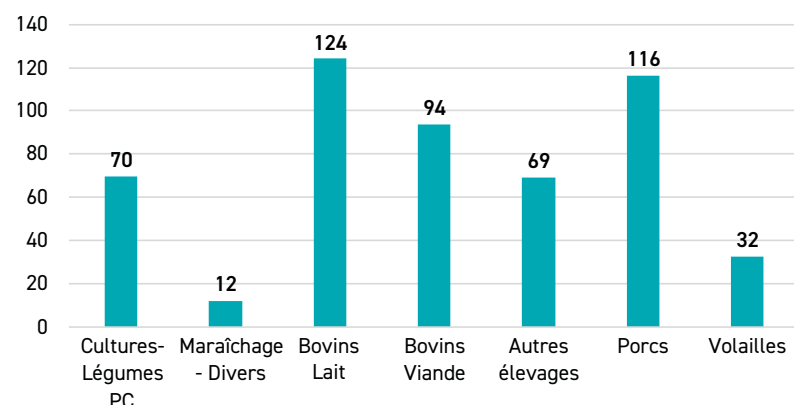
Cette moyenne augmente régulièrement d'année en année. Elle recouvre de fortes diversités, fonction des productions et des systèmes, avec notamment des projets diversifiés mis en œuvre sur de relativement petites surfaces (maraîchage, horticulture, équin, caprin...).



ÉVOLUTION DE LA SAU MOYENNE (EN HA)



LA SAU MOYENNE PAR PRODUCTION PRINCIPALE (EN HA)

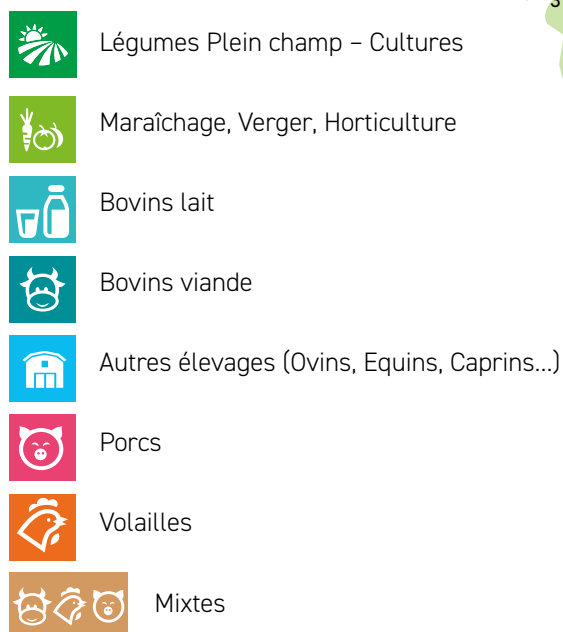
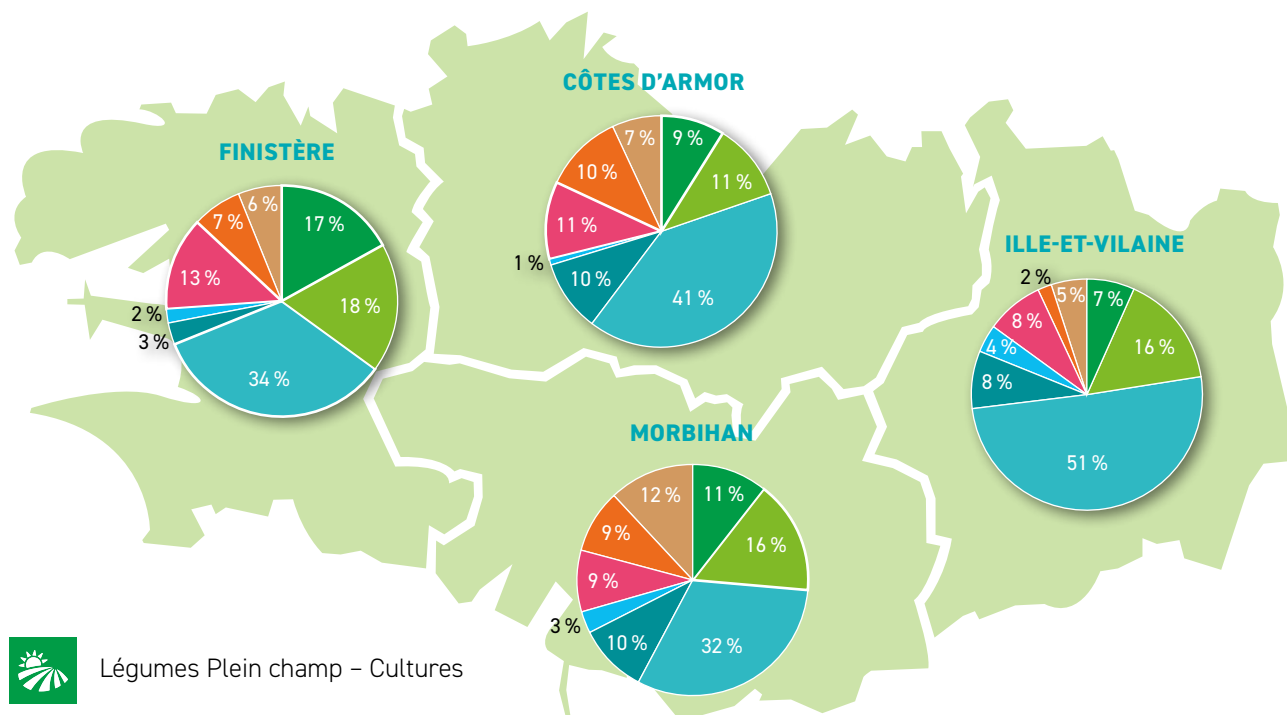


CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

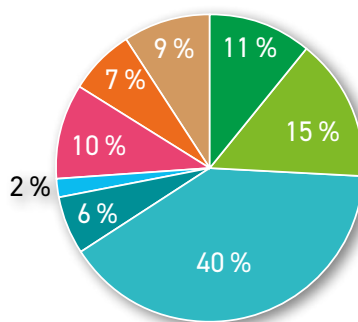
Le profil des exploitations



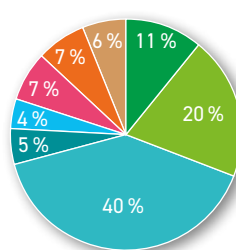
PRODUCTIONS : UNE LARGE PALETTE DE PROJETS



BRETAGNE 2025



BRETAGNE 2024



LA PRODUCTION LAITIÈRE LA PLUS REPRÉSENTÉE

Les installations en **production laitière spécialisée**, avec 40% des installations en Bretagne, **restent majoritaires**.

La **hausse des installations aidées en 2025** s'illustre principalement en **production bovine et porcine**. Les installations en **cultures spécialisées** (maraîchage, horticulture, fruits...) et celles en élevages **ovins, caprins et d'autres herbivores** sont en **légère diminution**.



CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Autres productions et modes de commercialisation

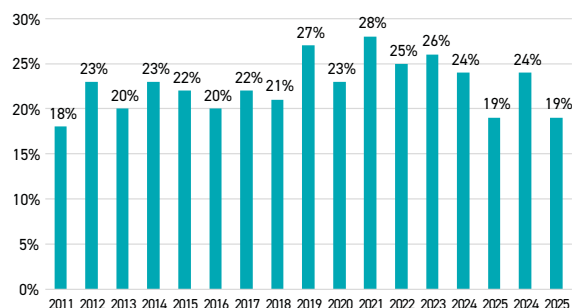
19 % DE PROJETS DANS DES PETITS SECTEURS DE PRODUCTION

L'année 2025 est encore marquée par une grande diversité de projets dans des petits secteurs de production. Parmi les 479 installations aidées en 2025, 19% soit 91 projets concernent ce type de productions, devenues plus ou moins « courantes » sur notre territoire.

Il s'agit d'élevages ovins, caprins, équins, conchyliculture, apiculture, chiens-chats, escargots... en production animale et en production de maraîchage, pépinières, serres, vergers, fruits rouges, plantes aromatiques, plantes médicinales, champignons, fleurs, bière, pain, confitures... développés en filières courtes ou longues.

		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Projets / petits secteurs de production	Total	13	27	29	22	91
	En %	11 %	21 %	21 %	23 %	19 %

Évolution du nombre de projets dans les petits secteurs de production



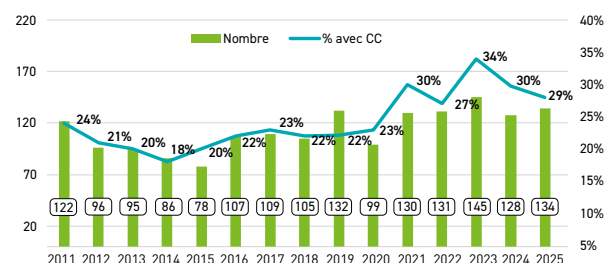
29% DES PROJETS AVEC DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS COURTS

En 2025 on remarque que de nombreux porteurs de projets sont en recherche d'une **forte valeur ajoutée** (transformation et vente directe, accueil...) dans les productions traditionnelles comme dans des productions plus diversifiées.

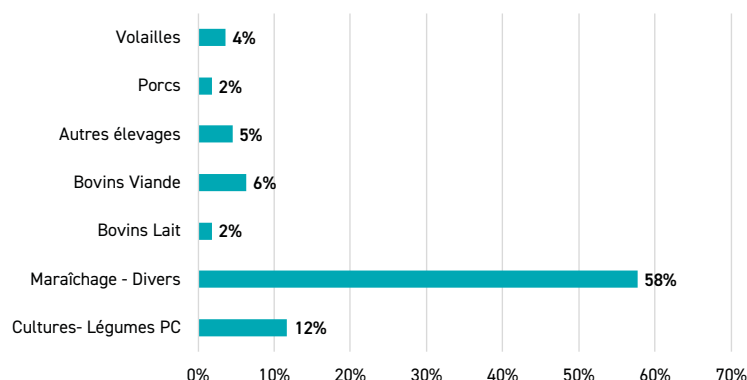
Parmi les 479 installations aidées en 2025, 29% (137 projets) ont développé une activité avec commercialisation en Circuit Court (1 intermédiaire maximum) dans leur production principale,

		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Projets vente directe	Total	27	45	36	26	137
	En %	23 %	35 %	26 %	28 %	29 %

Évolution du % de circuits courts en installation



Installation en vente directe et production principale



Qui sont les porteurs de ces projets en circuits courts ?

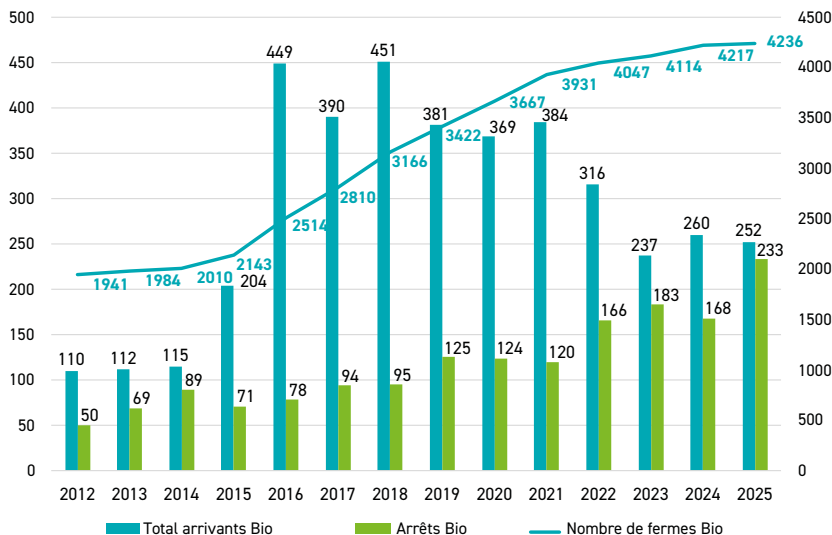
- Age moyen : 34 ans
- Femmes : 41 %
- Hors cadre familial : 77 %
- NIMA : 75 %
- Création 55 %
- En AB : 78 %
- SAU moyenne : 24 ha

CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Agriculture biologique



LA DYNAMIQUE BIO EN BRETAGNE



Source : Observatoire FRAB

Chiffres-clés

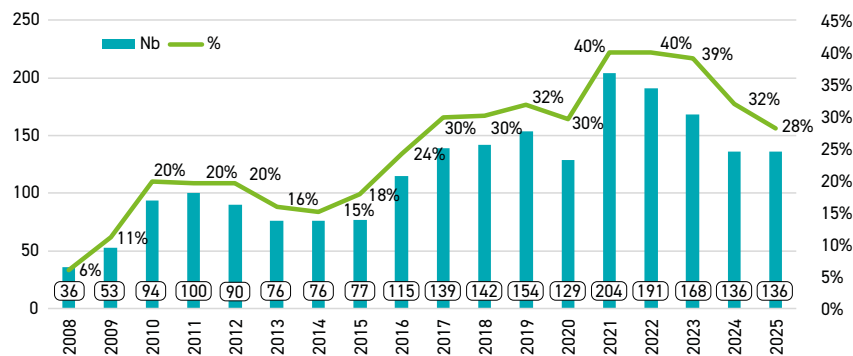
- 136 installations
- 28% des installations aidées en Bretagne
- Côtes d'Armor : 26 installations
- Finistère : 35 installations
- Ille-et-Vilaine : 42 installations
- Morbihan : 33 installations
- 69 reprises et 67 projets de conversion au moment de l'installation

Qui sont les porteurs de ces projets en agriculture bio ?

- Age moyen : 33,5 ans
- Femmes : 40%
- Hors cadre familial : 73%
- NIMA : 74 %
- Création : 44%
- Avec Vente Directe : 64%
- SAU moyenne : 41 ha

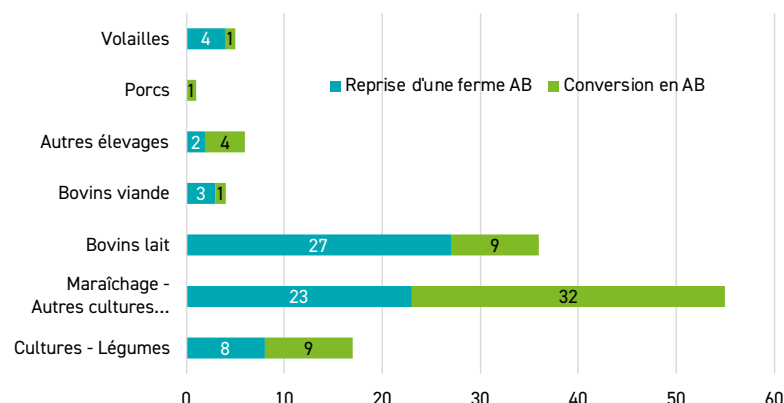


136 INSTALLATIONS AIDÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2025



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASARD
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Installation en AB et production principale



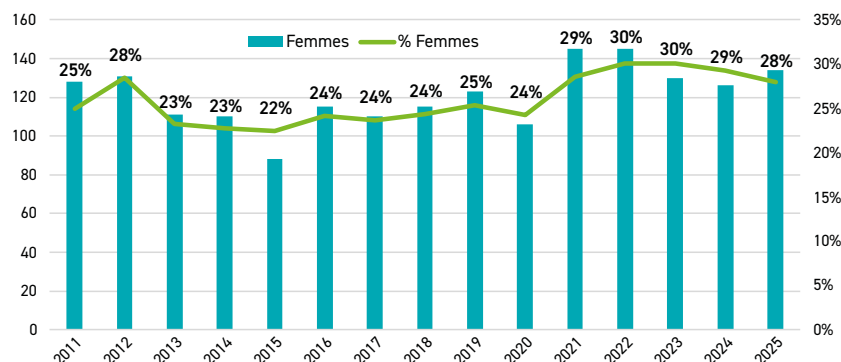
28 % des installations se sont faites en Agriculture biologique en 2025. En Lait, les projets d'installation AB sont en grande partie des projets de reprise, en remplacement d'associés. Les projets en maraîchage restent majoritaires, avec au contraire, en majeure partie en conversion et création. Pour ce type de projet, les études de marché sont de plus en plus importantes et représentent une condition de réussite pour les futurs installés.

CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

L'installation au féminin

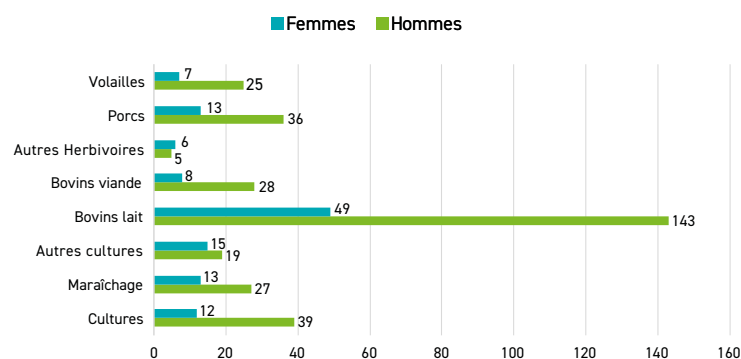
28 % D'INSTALLATIONS EN 2025

En Bretagne en 2025, 28% des installations sont réalisées par des femmes, soit 134. Au-delà du nombre, si cette installation garde ses caractéristiques, elle se rapproche malgré tout de plus en plus de celle des hommes.



On est de plus en plus loin de l'installation en lait avec son époux. Les femmes portent leur propre projet, avec 39% d'installation en Individuel ou sociétés unipersonnelles (contre 47% pour les hommes).

GENRE ET PRODUCTION PRINCIPALE À L'INSTALLATION



Qui sont les nouvelles installées ?

- Age moyen : **33 ans** (versus 29 pour les hommes)
- Hors cadre familial : **46 %** (vs 49 %)
- NIMA : **50 %** (vs 37 %)
- Création : **24 %** (vs 15 %)
- AB : **41 %** (vs 24 %)
- Avec Circuits courts : **34 %** (vs 19 %)
- SAU moyenne : **85 ha** (vs 93)

TÉMOIGNAGE

Stéphanie Dial : Une organisation bien réfléchi par une cheffe d'entreprise bien dans ses bottes !



Stéphanie DIAL s'installe fin 2021, en GAEC avec 2 associés, son mari, Denis, et sa belle-mère. Il s'agit d'une reprise, en Bovin Lait et Dindes Repro, sur Talensac. Après un premier métier de coiffeuse, Stéphanie réalise un BPREA pour faciliter l'exercice de son nouveau choix professionnel.

Aujourd'hui, Stéphanie se retourne sur son parcours, satisfaite. Ses objectifs sont atteints :

UNE ORGANISATION À PLUSIEURS QUI FONCTIONNE

Les 3 associés ont travaillé la répartition des tâches, l'organisation au quotidien, leurs modalités de communication : « Tout est planifié ! Ce qui nous permet de nous libérer pour nos activités extra-professionnelles, pour organiser nos congés. »

La formation "Poser les bases d'une bonne association", réalisée dans le cadre de mon parcours avec la Chambre d'agriculture nous a aidé dans cette organisation. Avec

un volume moyen estimé autour de 45h-50h/semaine, je suis satisfaite de mon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, j'ai des activités extra-professionnelles, et notamment des activités sportives.

UNE PLACE DE CHEFFE D'ENTREPRISE AU SEIN DU GAEC

Le genre n'a pas été une question : J'ai trouvé ma place et j'ai choisi mes postes de travail. Nous travaillons en bonne complémentarité. Mon expérience personnelle de commerce, en équipe, solidifie la collaboration. C'est un atout que j'ai su valoriser au sein de l'entreprise. Je gère le poste de soin aux animaux, la traite mais également la comptabilité-gestion. Aujourd'hui, j'aime ce que je fais, je suis passionnée par ce métier, l'autonomie qu'il m'apporte, le lien avec la nature et les animaux.

Propos recueillis par Marie-Isabelle LE BARS, chargée de mission Installation Transmission

CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Les « nouveaux entrants »



LES INSTALLATIONS HORS CADRE FAMILIAL ET TERRITOIRES D'ORIGINE

En 2025, les indicateurs montrent une certaine attractivité en agriculture et sur notre territoire breton !

Ils viennent d'un autre secteur, d'une autre région et parfois d'un autre pays.

- **49 %** d'installations hors cadre familial
- **1 %** de l'installation aidée est le fait de ressortissants étrangers : Pays Bas, Belgique principalement cette année.
- Au PAI, **2 %** des demandeurs sont de nationalité étrangère (1,5 UE, 0,5 hors UE) ;
- Au RDI, **1 %** de nationalité étrangère et 22 % d'autres régions de France.
- **25 %** environ s'installent dans le cadre d'une reconversion professionnelle
Si 45 % des porteurs de projet étaient salariés agricoles avant de s'installer, 25 % venaient d'autres secteurs professionnels.
- **27 %** des installés aidés ont réalisé un BPREA en 2025.
- **34 %** ne sont pas fils ou filles d'agriculteurs (NIMA).



HANDICAP ET AGRICULTURE, C'EST POSSIBLE !

Qui sont les porteurs de projets « NIMA » en 2025

- 40 % des installés
- Age moyen : 32 ans
- Femmes : 34 %
- Hors cadre familial : 80 %
- Création : 33 %
- En AB : 50 %
- Avec Vente Directe : 45 %
- SAU moyenne : 61 ha
- 28 % en bovin lait, 19 % en maraîchage

TÉMOIGNAGE

Paul Etienne : Un parcours marqué par la résilience



Depuis son enfance, Paul Etienne devait s'installer, un jour à la tête de sa propre exploitation laitière ! Pour y parvenir, il se forme et construit un parcours entre les techniques d'élevage et les pratiques culturelles innovantes pour faire face aux défis climatiques de demain. Avidé d'apprentissage, il part se former en Australie.

Mais son aventure bascule brutalement lorsqu'un accident lui fait perdre l'usage d'un bras. Loin de renoncer, Paul Etienne fait preuve d'une résilience remarquable et il profite de ce break pour se former aux techniques commerciales. Convaincu qu'un chef d'entreprise doit savoir vendre, acheter et négocier.

DES PARTENAIRES À L'ÉCOUTE DE SES BESOINS

Paul Etienne réalise alors son parcours à l'installation. Sans tabous, il évoque avec la Chambre, ses partenaires, son handicap et ses difficultés. La MSA, l'AGEFIPH, BGE, un expert en bâtiment l'accompagnent dans son projet. Pour Paul Etienne, son handicap

ne doit pas être un frein dans la gestion quotidienne de son entreprise à court ou à long terme.

LA PERSÉVÉRANCE ET DE L'ÉNERGIE

Il a fait de son handicap une opportunité pour repenser chaque détail en intégrant l'ergonomie, l'autonomie, la simplicité et la résilience. Des principes qui devraient guider toute personne qui souhaite s'installer.

De son expérience, il ressort un message fort à tous les porteurs de projets qui se questionnent « Il faut choisir un système adapté à ses capacités physiques, sans jamais laisser son handicap devenir un obstacle. » Et surtout, pour ceux qui sont animés par la passion, Paul Etienne leur adresse un conseil simple et puissant : « Avancer, sans hésitation ! »

Propos recueillis par Nabila Gain, Chargée de mission égalité-parité – Chambre d'agriculture de Bretagne

En 2022, selon les données de l'AGEFIPH, 25 000 personnes en situation de handicap exercent une activité professionnelle dans le secteur de l'agriculture. 60 % sont des agriculteurs et agricultrices, tandis que 40 % occupent des postes d'ouvriers agricoles.

Dans nos perceptions, les métiers de l'agriculture sont souvent envisagés comme physiques et pénibles. Femmes ou hommes, l'idée d'exercer comme chef d'entreprise paraît inconcevable.

Ce Guide du Handicap est né pour casser les idées reçues.

Aborder le handicap signifie prévenir et sensibiliser aux accidents du travail les personnes en poste, mais aussi agir sur les conditions de travail pour faire face aux problématiques de santé et du maintien de l'emploi.

En savoir +



CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Coûts et financements de l'installation



LE COÛT DE L'INSTALLATION INDIVIDUELLE



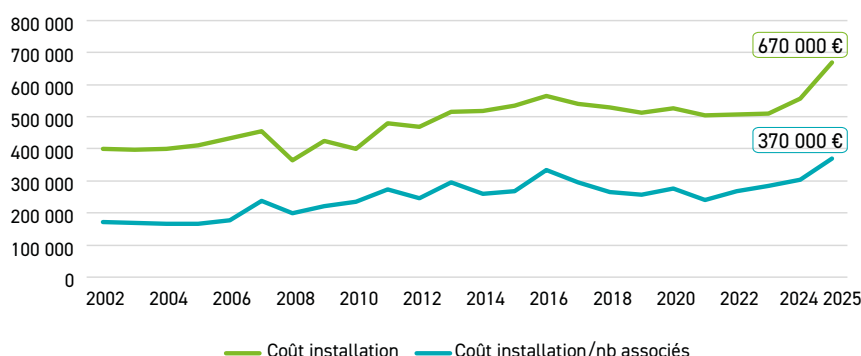
Le coût de l'installation individuelle

(129 projets en 2025) :

- Montant moyen d'une installation individuelle : **338 000 €**
- En 2025, le coût de l'installation, tout statut juridique confondu, augmente avec un montant moyen se situant autour de **670 000 €**, soit **370 000 €/associé**, avec une grande variabilité en fonction des productions et de la taille de l'outil repris.



L'ÉVOLUTION DU COÛT DE L'INSTALLATION



Que prend-on en compte dans le coût ?

On considère dans le coût de l'installation ou de la reprise, le montant de reprise du JA et les investissements réalisés dans les 4 années qui suivent son installation.

Notons que les approches du coût sont difficilement comparables entre « installation individuelle » (reprise des bâtiments, du foncier, du matériel, du cheptel) et « installation sociétaire » (achat de parts sociales avec ou sans apport de moyens de productions).

On parlera, dans ce dernier cas, de « capital mis en œuvre ». La reprise, beaucoup plus progressive, est alors plus difficile à appréhender.



CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Coûts et financements de l'installation



ZOOM SUR LE LAIT

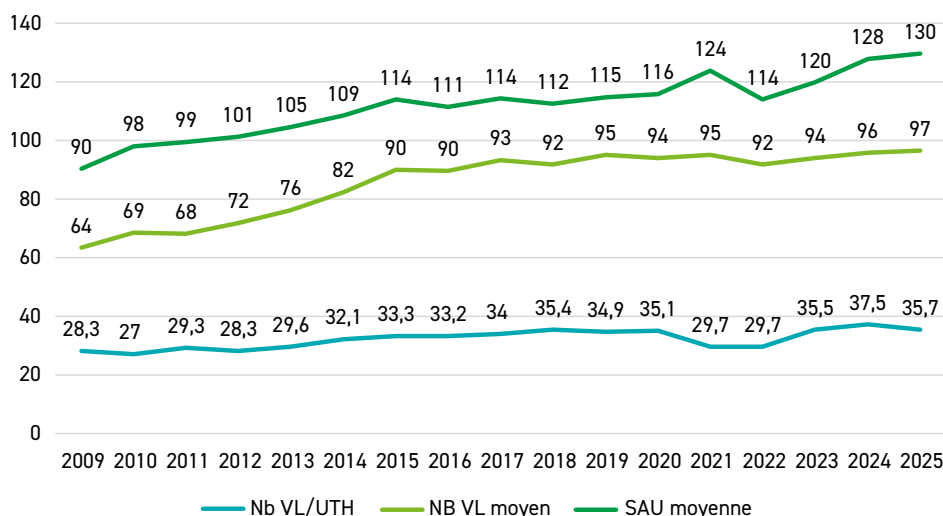
Lorsqu'on observe les 211 installations avec contrat laitier de 2025, la référence moyenne est de 927 800 l, soit 422 000 l /associé, un coût moyen (reprise + investissement prévisionnel sur 4 ans) de l'ordre de 798 000 €.

La productivité est en moyenne de 9 500 l / VL. Et le coût de reprise se situe autour de 0,86 €/1000 l.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre	238	245	223	212	232	202	184	211
Référence moyenne	725 000 l	700 000 l	778 000 l	782 400 l	765 000 l	812 000 l	835 000	927 800
Référence moyenne/associé	306 000 l	290 000 l	343 000 l	326 000 l	330 000 l	388 000 l	385 000	422 000
Référence moyenne/MO totale	275 000 l	260 000 l	290 000 l	245 000 l	245 000 l	307 000 l	325 000	342 800
Coût moyen	615 500 €	595 500 €	600 000 €	642 000 €	600 000 €	687 000 €	685 000 €	798 000 €
Coût moyen/associé	260 000 €	247 000 €	263 000 €	268 000 €	263 000 €	328 000 €	318 000 €	362 900 €
SAU	112 ha	115 ha	116 ha	124 ha	114 ha	120 ha	128 ha	130
Nombre vaches laitières	93	92	94	95	92	94	96	97



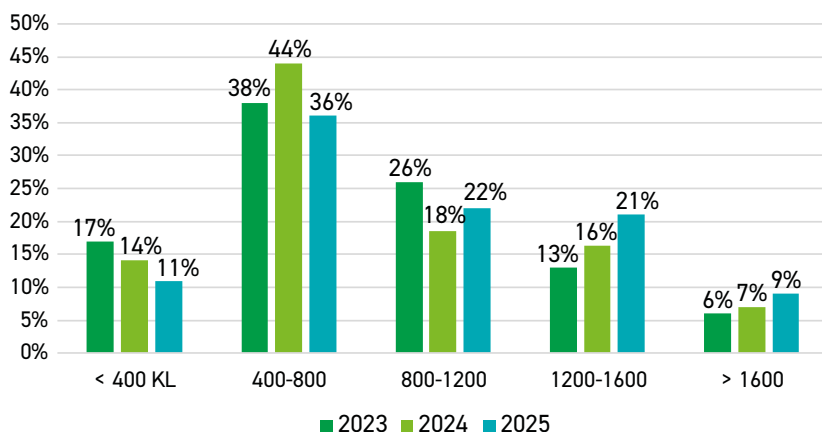
ÉVOLUTION DE L'INSTALLATION EN BOVIN LAIT



On observe une évolution continue de la taille des outils de production, de la SAU, du nombre de vaches et de la productivité.



CONTRAT EN KL DE LAIT À L'INSTALLATION



Derrières ces moyennes se cachent une diversité de systèmes et de stratégie, avec notamment 1/3 produisant 1,2 million de litres de lait ou 11 % produisant moins de 400 000 litres.

16 % des installations en Bovin lait se font en AB, essentiellement en reprise, avec un contrat moyen 370 KL.

CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

Les autres aides

Au-delà de la Dotation Jeune Agriculteur, d'autres aides peuvent être mobilisées en fonction des profils et des projets des demandeurs :

- L'aide **SIA**, Soutien à l'Installation en Agriculture des 40-50 ans, projets équestres et saliculture, proposée par la Région Bretagne 
- Les **aides et soutiens de collectivités**, de certains Conseils départementaux, de certaines EPCI...
- Le **prêt d'honneur «brit»** animé par Initiative Bretagne, à destination de l'ensemble des projets
- Les prêts d'honneur proposés par les plateformes locales
- La **majoration JA** aux investissements Agri Invest 
- L'**aide JA** de la PAC
- Les **aides à la reprise ou à la création d'entreprise**
Les allocataires ayant des droits à l'ARE (Allocation d'aide au retour à l'emploi) qui créent ou reprennent une entreprise, peuvent bénéficier d'une aide : l'ARCE. Elle peut être versée au créateur ou reprenneur d'entreprise, sous certaines conditions.
- Les **aides au portage foncier, les apporteurs de capitaux, achats différés de fonciers...** avec la Safer, la Région, les banques, Terres de Liens, ...
- Les garanties : notamment « **Egalité femmes** » par France Active, ... pour faciliter l'accès au crédit bancaire...
- Les **aides et soutiens** de partenaires économiques...

Ces informations ne sont pas exhaustives. Les conseillers PAI sont là pour vous renseigner sur les aides et soutiens publics.



Les prêts d'honneur, un coup de pouce pour le financement des projets

CRITÈRES

- 1 - Porteur de projet éligible et réalisant une demande de DJA ou de SIA
- 2 - Signature d'un engagement dans la transition agroécologique avec la Région Bretagne
- 3 - Projet présentant un plan de financement supérieur à 300 000 € et inférieur à 1 million € sur les 4 ans du plan d'entreprise (hors foncier)
- 4 - Avoir au moins un prêt bancaire inclus dans le plan de financement

- Prêt personnel à taux 0 de 20 000 € à 50 000 €
- Remboursement sur 5 ans (60 mois)
- Possibilité d'ajout de différé de remboursement de 3 ans maximum (soit 8 ans maximum)

Bilan 2025 : 201 bénéficiaires !

- ▶ 55 % de reprises cadre familiale
- ▶ 40 % de reprises HCF
- ▶ 5 % de créations
- ▶ 34 250 € de prêts d'honneur moyen par projet

CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

L'installation dans les territoires



OPÉRATIONS TERRITORIALES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

La Chambre d'agriculture de Bretagne propose aux collectivités un panel d'actions autour des enjeux du renouvellement des générations en agriculture :

- 1 Profil de territoire pour élaborer sa stratégie locale** : chiffres-clés, diagnostics, conseils... en lien avec les axes économiques, sociaux, alimentation locale, environnement, climat-énergie...
- 2 Sensibilisation et Accompagnement des futurs cédants** dans leur transmission en faveur de l'installation (repérage des futurs cédants sans successeurs, conseils transmission, promotion des offres de fermes, recherche de repreneur et mises en relation, amélioration de la transmissibilité (échanges parcellaires, opérations foncières...).
- 3 Accompagnement des projets d'installation** à haute valeur ajoutée (accès au foncier, étude de faisabilité et appel à candidature...).
- 4 Soutien des nouveaux installés de votre territoire** : aide à la création d'entreprise en agriculture, prêts d'honneur, journées thématiques, formations et suivis post-installation, émergence de groupes, développement et sécurisation des projets d'installation du territoire...

Ces opérations peuvent bénéficier de financements AITA ou Région.



EN SAVOIR +

Contactez le chargé d'animation territorial de l'antenne Chambre d'agriculture de votre secteur

Des ressources sont dédiées aux collectivités territoriales :

- Un site : www.agriculture-collectivites.bzh
- Une newsletter : <https://www.agriculture-collectivites.bzh/en-ce-moment/newsletter-agriculture-et-collectivites>

L'INSTALLATION ET APRÈS ?

Conditions de réussite, taux de maintien et pérennité



LE TAUX DE RÉUSSITE DES INSTALLATIONS : 96 % À 5 ANS

Un très bon taux de pérennité, si on compare par exemple au taux de maintien des entreprises, tous secteurs confondus, en France en 2018 : 50% (source : OCDE).

Ce taux est stable depuis plusieurs années. A noter également que le nombre d'arrêt des nouveaux installés à 5 ans est 4 fois supérieur en installation non aidée, montrant une nouvelle fois l'importance de l'accompagnement, de la formation au moment de l'installation.

5 ans après leur installation (aidée), 96 % de nouveaux installés bretons sont toujours en activité !

■ **Les conditions de réussite des installations ?** L'acquisition de compétences, l'anticipation et la réflexion, la recherche d'autonomie, la maîtrise de ses chiffres, la réflexion sur les conditions de travail, en plus des compétences techniques, la dimension entrepreneuriale est également déterminante !

La sécurisation des projets est une priorité pour la Chambre d'agriculture et l'ensemble des structures labellisées par la Région dans le cadre de l'accès à la nouvelle DJA, et à la plupart des aides publiques.

Il s'agit de faire bénéficier les porteurs de projet d'une analyse globale, de conseils pour réussir son installation (Pack Installation).

■ **L'adhésion à un collectif est également un gage de réussite des installations, et fait partie des conditions d'éligibilité à la Dja depuis 2023.**

Consultez la carte des groupes !



Le groupe permet aux agricultrices et aux agriculteurs d'échanger librement entre pairs. Le partage d'expériences, de pratiques et d'innovations entre les membres du groupe bénéficie à toutes et tous. C'est le lieu idéal pour développer un projet, améliorer ses résultats technico-économiques et saisir des opportunités. 147 groupes d'échange animés par les conseillers de la Chambre d'agriculture maillent le territoire breton.



NOUVEAUTÉ 2026 - engagement climat
Offre d'accompagnement complémentaire "Adaptation aux changements climatiques"

PACK INSTALLATION

Un accompagnement global pour **contruire** et **consolider** votre projet d'installation en agriculture

L'ensemble de nos conseillers et experts se mobilise :

- **CONSTRUIRE UN PROJET SOLIDE** : étude globale d'installation
- **BÉNÉFICIER D'UNE AIDE À L'INSTALLATION** : dossier de demande d'aide et suivi
- **FAIRE LE POINT ET SÉCURISER** : visite conseil 2 ans après l'installation
- **PROGRESSER EN COLLECTIF** : 4 jours de formation

Réussir votre projet en alliant **conseil individuel et dynamique collective**

bretagne.chambres-agriculture.fr

   /ChambagriBzh

 **CHAMBRE D'AGRICULTURE BRETAGNE**

L'INSTALLATION ET APRÈS ?

Conditions de réussite, taux de maintien et pérennité



LE SUIVI POST-INSTALLATION, UN RENDEZ-VOUS À 360° POUR SÉCURISER L'INSTALLATION

Dans le cadre de son accompagnement, la Chambre d'agriculture propose à tous les nouveaux installés ce rendez-vous. Cette visite sur l'exploitation leur est proposée dès la 2nde année. Elle permet de faire un point :

- Sur la mise en œuvre du projet
- Sur la santé de l'entreprise et la situation du nouveau chef d'entreprise
- Sur ses engagements Dja
- Sur ses besoins, son intégration territoriale et professionnelle, ses investissements, ses projets de développement... afin de l'orienter vers des solutions adaptées.

L'analyse des suivis réalisés en 2023 et 2024 montre globalement :

- **96 %** de nouveaux installés satisfaits à très satisfaits de leur installation
- **56 %** satisfaits à très satisfaits du montant de leurs prélèvements privés
- **54 %** satisfaits à très satisfaits du temps alloué à leurs activités extra-professionnelles
- **78 %** en surcharge de temps travail occasionnelle ou permanente

Si la situation est plutôt positive, on ne peut qu'accentuer l'importance de bien travailler la rentabilité de son système, l'organisation du travail et la résilience, les marges de sécurité de l'entreprise dans son parcours d'installation. Des formations, des groupes de développement permettent également de progresser sur ces thèmes.

Un Espace PRO rassemble des ressources en ligne disponible pour ces nouveaux installés !

« Et si c'était à refaire ? » : les conseils des JA aux nouveaux porteurs de projet :

- Prendre son temps, ne pas se précipiter !
- Être entouré, ne pas rester seul, prendre conseil
- Adapter son système à soi
- Contrôler/piloter son exploitation (gestion, comptabilité)
- Bien se pencher sur son prévisionnel
- Vérifier l'état sanitaire du cheptel



TÉMOIGNAGE

Le Suivi Nouvel Exploitant pour prendre du recul



Le Suivi Nouvel Exploitant (SNE) est une initiative de la Chambre d'agriculture de Bretagne pour les jeunes agriculteurs accompagnés dans le cadre du pack installation. Ce suivi, proposé durant la deuxième année d'installation, permet de faire un point d'étape sur l'installation. Il se déroule sous forme de rendez-vous terrain avec un conseiller technique ou d'entreprise. Charline, installée depuis 2022 en maraîchage diversifié et poules pondeuses en vente directe partage son expérience du SNE.

AMÉLIORER ET CRÉER DU LIEN

« L'échange a été constructif et a permis d'analyser mes ateliers sous différents critères techniques, économiques et financiers. Il a également été l'occasion de renforcer mes liens avec la

Chambre d'agriculture et d'envisager de nouvelles idées pour mon exploitation. Le SNE a validé le besoin d'améliorer mon organisation du travail et l'accueil du public. J'ai été orienté vers le service circuits courts de la Chambre et je prévois d'adhérer au réseau "Bienvenue à la Ferme" pour bénéficier d'un accompagnement et échanger avec d'autres agriculteurs du réseau. »

Le SNE est une opportunité précieuse pour les jeunes agriculteurs, de prendre du recul et se projeter dans l'avenir avec confiance. Il contribue à la pérennité des installations en agriculture.

Propos recueillis par Stéphanie Prat, conseillère installation entreprise 22

ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS FRAGILES, RECONVERSIONS ET CESSATIONS



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE
AU PLUS PRÈS DES AGRICULTEURS
ET DES EXPLOITATIONS FRAGILISÉES



AVEC **Réagir**
Solidarité & Accompagnement

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCOMPAGNENT
LES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ



UNE CELLULE DÉPARTEMENTALE OPÉRATIONNELLE

au plus près de l'agriculteur pour
proposer la meilleure solution, en toute
confidentialité.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET NEUTRE

- Piloté par la Chambre d'agriculture
- Pour retrouver un équilibre économique
- Pour mettre en place des solutions concrètes



AU MOMENT DE LA DÉTECTION

- Diagnostic, bilan technico-économique et préconisations
- Accompagnement en lien avec la MSA

DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE AREA (Aide à la Restructuration des Exploitations Agricoles)

- Réalisation d'un audit global d'exploitation et accompagnement au plan de restructuration
- Montage des dossiers ARP (Aide à la Reconversion Professionnelle)

LORS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DES PROCÉDURES JUDICIAIRES ÉVENTUELLES

- Règlement amiable judiciaire
- Accompagnement dans les phases de procédures collectives

Nos conseillers spécialisés vous accompagnent pour :



• clarifier votre situation



• rechercher toutes les solutions pour franchir cette période difficile



• vous redonner des perspectives par un plan d'actions personnalisé

LES ANIMATRICES Réagir



Côtes d'Armor :
Ginette FUMERY
reagir22@bretagne.chambagri.fr



Ille-et-Vilaine :
Catherine LERAT
reagir35@bretagne.chambagri.fr



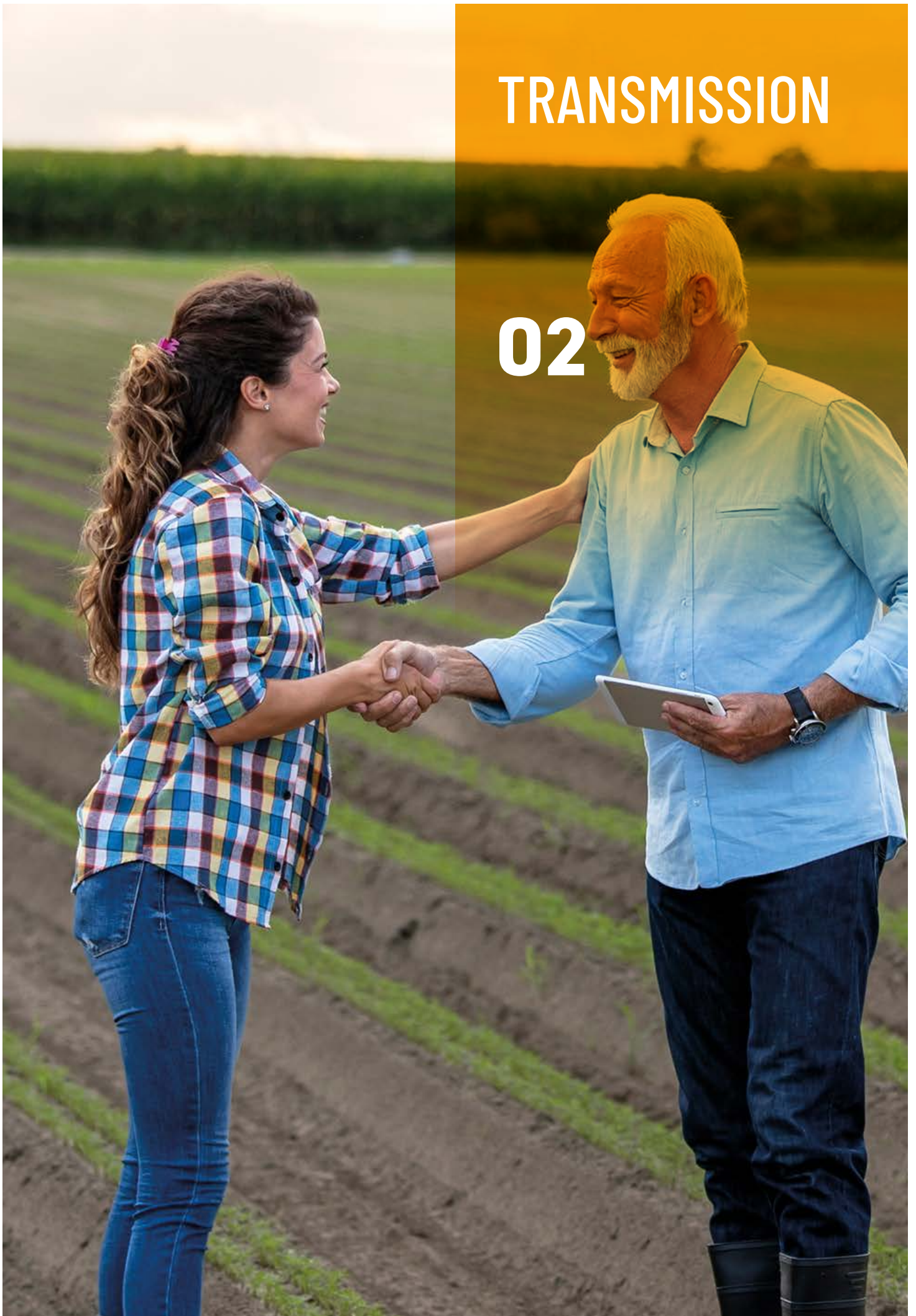
Finistère :
Marina MAHÉ
reagir29@bretagne.chambagri.fr



Morbihan :
Caroline LUNVEN
reagir56@bretagne.chambagri.fr

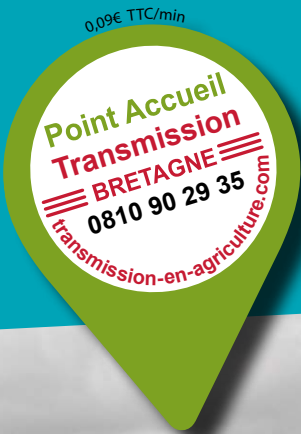
TRANSMISSION

02



"Lui confier les clés en toute sérénité"

Des partenaires pour vous aider à réussir la transmission de votre exploitation



Point Accueil Transmission

- > Accueillir
- > Informer
- > Orienter

Repérage, information et sensibilisation

Opérations repérages, dispositifs DICAA,
Forum transmission, sessions "demain, je transmets"

Accompagnement personnalisé

Rendez-vous transmission
(Visites, analyses, conseils, plans d'actions...)

Actions collectives : formations, stages, journées d'infos...

Accompagnement Conseils-Expertise-Audit :

guide de la transmission, audits transmission, évaluations,
conseils juridiques et fiscaux, recherche de repreneur avec le RDI,

AgriTransmission... **AGRI** Transmission

Aides financières : AITA ou France Travail pour les Stages de parrainage, Région Bretagne pour AgriTransmission...



Point accueil installation

Accompagnement personnalisé

repertoireinstallation.com

Répertoire départ installation

- Accueil et accompagnement des cédants
- Accueil et accompagnement des candidats
- Gestion offres / demandes
- Mise en relation

Installations / Transmissions réussies

INFOS ET ACCOMPAGNEMENTS

Point Accueil Transmission



Des conseillers à votre écoute
et un site Internet
0810 90 29 35 (prix d'un appel local)
www.transmission-en-agriculture.com



INFORMATION ET ORIENTATION

Près de 1000 futurs cédants accueillis, informés chaque année !

Des conseillers spécialisés sont à votre écoute aux points accueil transmission des Chambres d'agriculture, pour :

- vous informer sur la transmission,
- vous orienter vers les partenaires du Réseau transmission, en fonction de vos besoins,
- vous accompagner et vous conseiller dans cette étape complexe.



DES JOURNÉES D'INFORMATIONS "DEMAIN, JE TRANSMETS..."

Ces sessions, mises en place en partenariat avec le syndicat des Jeunes Agriculteurs et la MSA, informent les futurs cédants sur les différents aspects de la cessation d'activité, de la retraite à la transmission.

DES "CAFÉS TRANSMISSION" ORGANISÉS PAR LE PÔLE IMPACT

Accompagnements



DES VISITES CONSEIL TRANSMISSION

Elles permettent de :

- **Faire un point sur l'avancement** du projet de transmission, une analyse atouts faiblesses de l'outil et proposer un plan d'actions
- **Informé sur la transmission**, sur les démarches, les outils d'aide à la transmission (Répertoire Départ Installation RDI, formations cédants,...), les partenaires...
- **Informé sur les attentes des repreneurs** : sur le potentiel de candidats à l'installation sur le territoire, sur la transmission possible des petites structures... En effet, de petites structures peuvent permettre l'installation d'un conjoint, voire d'un jeune agriculteur en confortant les moyens de production.



Ces visites, gratuites pour les agriculteurs, sont financées par l'Etat, dans le cadre du programme régional AITA.

LE PACK TRANSMISSION OU AGRITRANSMISSION

AGRI Transmission



Dispositif financé par le Conseil Régional de Bretagne, mis en œuvre par 13 organismes labellisés.

Pour en savoir + : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/agri-transmission/>

Il présente un descriptif de l'outil à transmettre, une analyse des atouts et faiblesses, des scénarios de reprise et des approches d'évaluation d'entreprise. C'est un véritable outil d'aide à la décision pour le futur cédant.



FORMATIONS

De nombreuses formations financées par Vivéa, permettent de préparer cette étape complexe, sur les volets financiers, juridiques et fiscaux mais surtout humains.

- **Gérer la transmission de son exploitation**
- **Trouver un repreneur Préparer sa transmission et sa retraite**
- **Appréhender les règles juridiques et leurs impacts sur la transmission d'une exploitation**
- **Sécuriser le foncier dans mon projet d'installation ou de transmission**
- **Anticiper le départ d'un associé : quelles possibilités ?**
- **Anticiper son projet de transmission 5 à 10 ans avant**

Se former, c'est s'outiller pour faciliter votre fin de carrière !

www.formation-agriculteurs.com/domaines/transmission-agricole

LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION



RDI : UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL, CONFIDENTIEL

Le RDI fait rencontrer les cédants et porteurs de projet pour des installations réussies

Le RDI s'adresse :

- aux agriculteurs sans successeur ou recherchant un associé
- aux porteurs de projets en recherche d'exploitation, de foncier et/ou d'associés.

Le conseiller spécialisé RDI peut à la demande des **futurs cédants** :

- Apporter Informations et Conseils sur la Transmission.
- Proposer des solutions pour transmettre l'outil de travail dans les meilleures conditions.
- Réaliser le bilan des atouts et faiblesses, suite à une visite de l'exploitation.
- Diffuser l'offre (www.repertoireinstallation.com, presses...) si besoin.

Le conseiller reçoit les **candidats** pour :

- Les informer sur l'installation, les démarches, les mesures d'aides...
- Apporter conseils économique, réglementaire et juridique.
- Les aider à élaborer leur projet.
- Réaliser une analyse de risques afin d'identifier les étapes à sécuriser.

Un décalage récurrent entre l'offre et la demande

Près de **1000** porteurs de projet inscrits pour **405** exploitations au total.

En 2025, **347** nouveaux candidats pour **146** nouveaux cédants inscrits.

www.repertoireinstallation.com le premier site d'annonces d'offres en ligne. En 2025, 2 878 665 consultations des annonces «offres d'exploitation» !

La Bretagne est particulièrement dynamique, 2^e région au niveau national sur le palmarès du nombre de consultations, avec plus de 420 000 consultations.



TRANSMETTRE avec le Répertoire Départ Installation

Vous recherchez un repreneur ou un associé, les **conseillers des Chambres d'agriculture de Bretagne** vous accompagnent

repertoireinstallation.com



Exploitations agricoles :
rechercher, s'associer, transmettre



LE RDI, UN OUTIL POUR INSTALLER

Pour rechercher une exploitation où s'installer ou proposer sa ferme à reprendre, le Répertoire Départ Installation (RDI) existe. Cet outil est animé par les conseillers transmission des Chambres d'agriculture, dans le cadre de leur mission de service public et propose de mettre en relation des agriculteurs cédants avec des porteurs projet.

Ces conseillers experts connaissent le marché de l'offre et de la demande et accompagnent les agriculteurs dans les différentes étapes et stratégies à mener en fonction des besoins, des profils et des projets, en toute confidentialité.

UN OUTIL POUR TROUVER DU FONCIER, de plus en plus nécessaire dans le contexte actuel.

En effet, les tendances actuelles :

- Augmentation de la demande hors du cadre familial, de nouveaux profils d'agriculteurs.
- Augmentation de l'offre, avec de nombreux départs en lien avec la pyramide des âges,

expliquent l'intérêt croissant pour cet outil, qui se traduit notamment par une augmentation des consultations du site de publicité :

www.repertoireinstallation.com

ET LA DEMANDE

Au-delà des chiffres, un décalage persiste entre l'offre et la demande, sur le plan qualitatif : la localisation (faible mobilité des porteurs de projet), le statut (faible recherche en association), la taille et la production des ateliers (augmentation des recherches sur des «petits fonciers», plutôt en production végétale), le coût de reprise (souvent trop important), le temps, les délais et le décalage dans la maturité des projets entre cédants/repreneurs, et parfois sur le plan humain...

Mais chaque projet est unique, et il suffit d'une bonne rencontre, de la bonne opportunité pour que le projet se fasse ! Il faut s'y être préparé, savoir ce que l'on veut et garder une certaine ouverture.

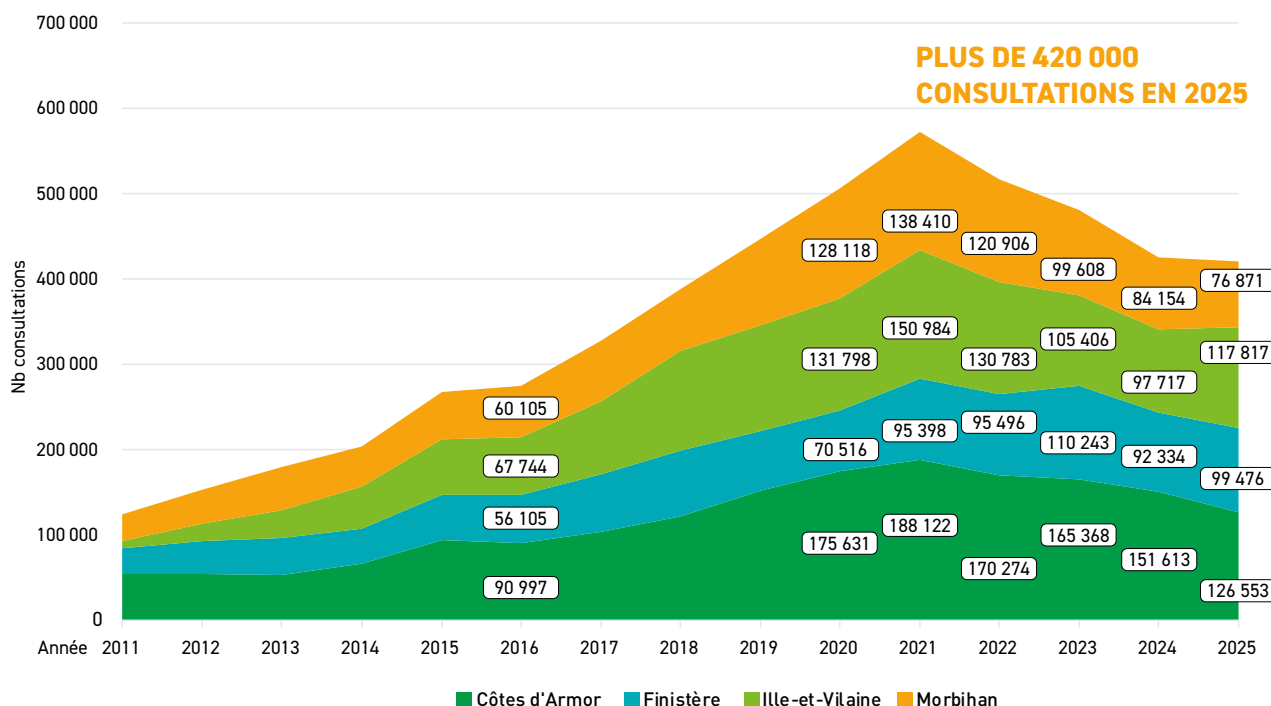
De nombreuses installations, aidées ou non aidées se font ainsi : 40 % de l'installation hors cadre familial se fait grâce au RDI.

Source : TerrAgricultures – Edition 13 Novembre

DÉCALAGE ENTRE LES OFFRES

Évolution des consultations des offres

(site www.repertoireinstallation.com/dept_breton de 2011 à 2025)



LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

Le RDI en chiffres

repertoireinstallation.com



Cédants et offres de fermes

851 CONTACTS AU POINT ACCUEIL TRANSMISSION

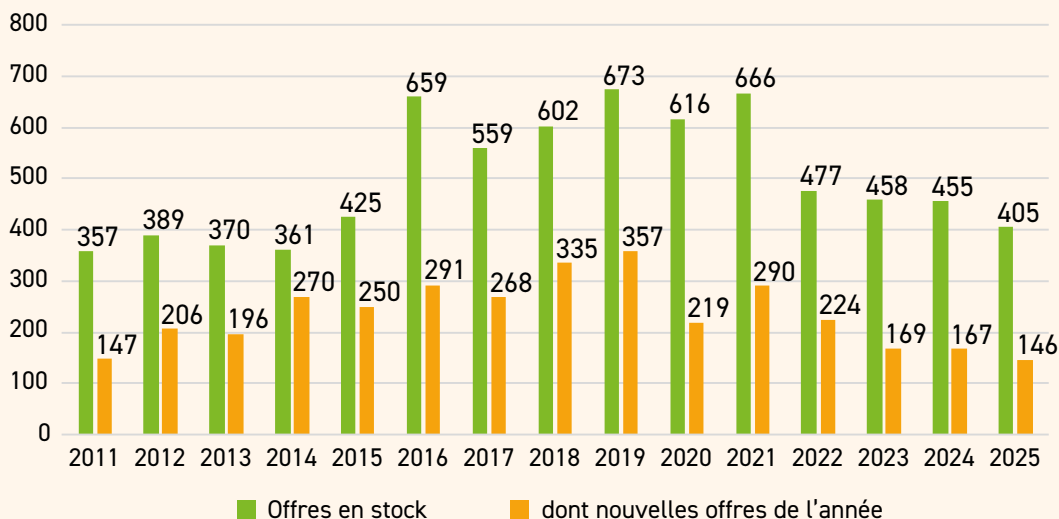
367 **visites de futurs cédants**

405 **cédants en recherche de repreneur accompagnés par le RDI**

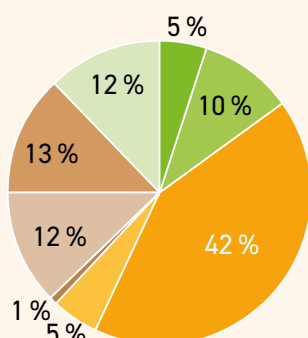
146 **nouvelles offres proposées en 2025**



NOUVELLES EXPLOITATIONS PROPOSÉES



ANALYSES DES NOUVELLES OFFRES



Légumes Plein champ Cultures



Maraîchage, Verger, Horticulture



Bovins lait



Bovins viande



Autres élevages (Ovins, Equins, Caprins...)



Porcs



Volailles



Mixtes

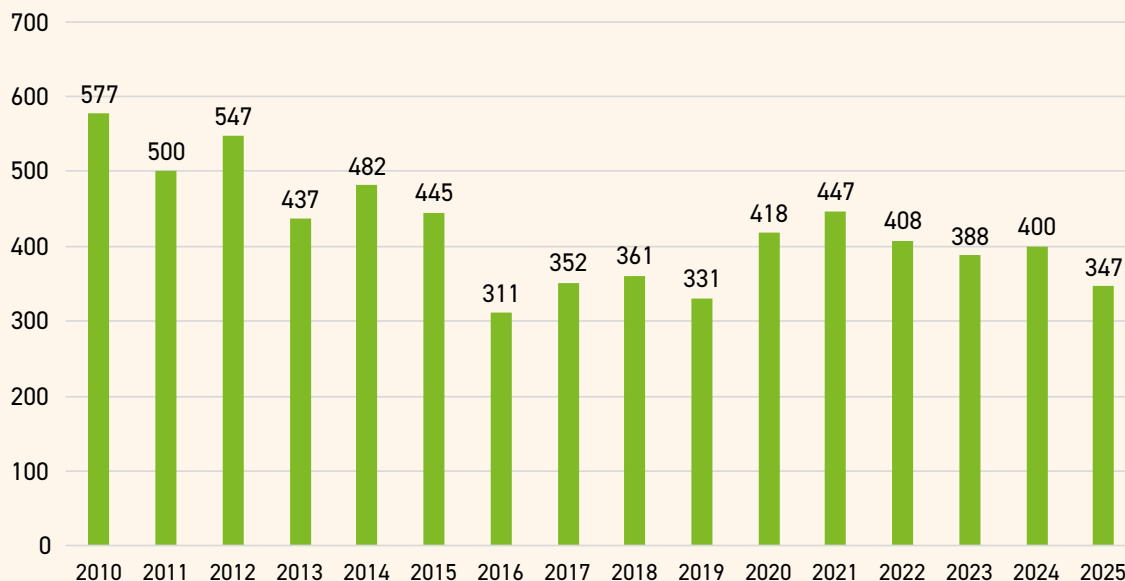
	2024	2025
En recherche d'associé	10 %	10 %
Offres en AB	26 %	23 %
Habitat disponible	44 %	59 %
Proposées pour projet à haute valeur ajoutée	23 %	21 %



Candidats à la reprise et recherches de foncier

347 NOUVEAUX CANDIDATS INSCRITS EN 2025, EN RECHERCHE D'EXPLOITATION OU D'UNE ASSOCIATION

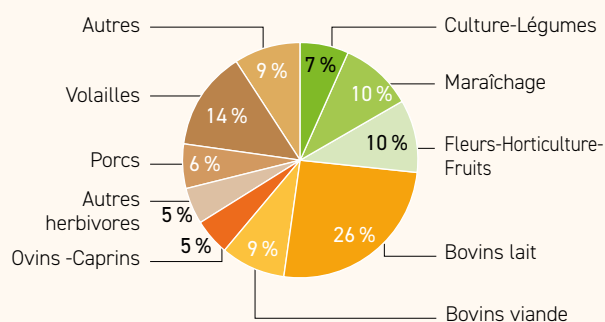
LA BRETAGNE ATTIRE TOUJOURS DE NOMBREUX PORTEURS DE PROJET



PROFIL DES NOUVEAUX CANDIDATS 2025

	2024	2025
Age moyen	33,6 ans	33,4 ans
Femmes	32 %	30 %
Origine agricole (parents)	34 %	36 %
Projet installation individuelle	61 %	66 %
Recherches en AB	36 %	34 %
Originaires de Bretagne	77 %	79 %

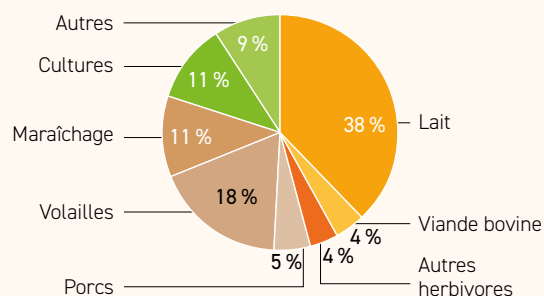
PRODUCTION PRINCIPALE RECHERCHÉE



LE RDI A ACCOMPAGNÉ ET RÉUSSI 84 MISES EN RELATION CÉDANTS/REPRENEURS EN 2025

Zoom sur les installations du RDI

- 33 % d'installations non aidées
- Installation en moyenne à 31,8 ans
- 30 % en agriculture biologique



LES OUTILS DE LA TRANSMISSION



LA QUINZAINE DE L'INSTALLATION TRANSMISSION

Cet évènement est organisé chaque année avec l'ensemble des partenaires de la Charte, à destination des futurs cédants et repreneurs. Au programme : Témoignages, tables rondes, Interventions d'experts, Forum partenaires, Echanges... En 2025, ce sont plus de 500 agriculteurs et porteurs de projet qui ont été mobilisés lors de cet évènement.



QUINZAINE DE L'INSTALLATION & DE LA TRANSMISSION
en Bretagne du 18 au 27 novembre 2025

- PORTEURS DE PROJET en recherche d'exploitation ou d'associé
- AGRICULTEURS en réflexion sur votre transmission

>> 4 rendez-vous au choix :



Mardi 18/11
à Hanvec
Salle polyvalente (29)

Vendredi 21/11
à Plérin - Chambre d'agriculture (22)

Judi 27/11
à Locquetas
Salle polyvalente (56)

Mardi 25/11
à Chateaubourg
Salle La Clé des Champs (35)

Point Accueil Transmission BRETAGNE
06 10 90 29 35



LA NOUVELLE CHARTE INSTALLATION TRANSMISSION, SIGNÉE PAR 33 PARTENAIRES EN 2025 !

Il s'agit de faire du renouvellement des générations **une cause d'intérêt général**, en appui sur **6 ambitions** portées collectivement :

- 1 Transmettre en faveur de l'installation
- 2 Anticiper des installations et des transmissions réussies
- 3 Privilégier la valeur économique sur la valeur patrimoniale
- 4 Professionnaliser et renforcer l'accompagnement en mettant l'humain au cœur des projets
- 5 Permettre la pluralité des projets d'installation-transmission
- 6 Sensibiliser et faciliter l'intégration des transitions lors du passage de relais



Etat, Région, Centres de gestion, Banques, coopératives, MSA, SAFER, JAB, FRSEA, Confédération paysanne, GAB, CIVAM, Vivea, Etablissements de formation (...) s'engagent autour de la Chambre d'agriculture pour proposer des dispositifs communs et renforcés aux cédants et porteurs de projet, **en appui sur les Points accueil Installation Transmission**.

L'objectif ? Attirer de nouveaux porteurs de projet, faciliter les démarches, donner de la lisibilité pour être plus efficace collectivement ! Apporter le meilleur service aux cédants comme au repreneur, améliorer la reprenabilité des outils par un maximum de cheff(e)s d'entreprise bien dans leurs bottes, en adéquation avec leurs envies, leurs projets, dans leurs diversités !

TÉMOIGNAGE

Pourquoi se former pour transmettre ?



Agriculteur dans le Sud Finistère depuis 1988, Éric Claquin a su faire évoluer son exploitation laitière et porcine avec son associé et son salarié. Approchant l'âge de la retraite, il a choisi de se former pour mieux comprendre les démarches à entreprendre.

SE FORMER POUR MIEUX ANTICIPER

« Dans la campagne, on entend beaucoup de choses sur la transmission, il était essentiel pour moi d'avoir un avis neutre et clair sur le sujet, j'ai donc suivi trois formations à la Chambre d'agriculture »

- Gérer la transmission de son exploitation (aspects fiscaux et sociaux, évaluations)

- Comment s'applique la réglementation sur ma transmission
- Préparer sa transmission et sa retraite

L'INTÉRÊT DU COLLECTIF

« Ces journées permettent d'échanger avec des agriculteurs d'horizons différents et de confronter les expériences de chacun, avec l'intervention d'un ou plusieurs conseillers spécialisés, expert dans leur domaine »

UN BESOIN CONSTANT DE SE METTRE À JOUR AVEC LA RÉGLEMENTATION

« Les règles changent, il faut suivre l'actualité pour adapter ses choix, aujourd'hui, ma transmission est en cours. Une chose est sûre, j'aborde cette étape avec plus de sérénité grâce aux outils acquis en formation »

Source : LE MAG N°31 - Rose-Marie Derrien - Conseillère Transmission - Finistère Sud

LES OUTILS DE LA TRANSMISSION



LE STAGE DE PARRAINAGE : POUR UN PASSAGE DE RELAIS SÉCURISÉ



Ce dispositif est destiné à faciliter l'installation de jeunes sans lien de parenté avec le cédant (ou le futur associé) en les accueillant comme stagiaire sur l'exploitation pendant les 3 à 12 mois précédant l'installation.

Ce stage vise à professionnaliser le futur jeune agriculteur en lui permettant de réaliser un stage rémunéré sur l'exploitation du cédant, ou dans la société dans laquelle il s'apprête à succéder à un associé qui lui cédera tout ou partie de ses parts.

En 2025, ce sont 52 stages de parrainage qui ont démarré par des porteurs de projet, accueillis sur les fermes à reprendre, pour bénéficier des conseils du cédant, pour tester une future association... Ces stages ont été financés par 20 % par le programme AITA, et 80 % par France Travail.

Conditions

En fonction de la situation professionnelle du stagiaire au moment de la demande (décret du 23/12/2002), la rémunération varie :

- Le montant varie de 208 à 712 € par mois en fonction de la situation professionnelle antérieure ou de la situation sociale du stagiaire.),
- ARE (Allocation du Retour à l'Emploi) possible par les Pôles Emploi,
- Certains Conseils départementaux peuvent compléter ces aides.



LA SAFER : UN ACTEUR MAJEUR DE L'INSTALLATION-TRANSMISSION



Safer Bretagne : facilitateur de vos démarches

Au moment de la transmission, peuvent survenir :

- des désaccords avec les propriétaires pouvant remettre en cause le projet d'installation, (pensez à les associer au projet le plus en amont possible !),
- des risques de démantèlement de l'exploitation,
- des manques de capitaux au moment de la reprise,
- un décalage dans le temps entre le projet de transmission et le projet d'installation...

La Safer peut apporter des solutions avec des outils sur mesure : négociation amiable du foncier, des bâtiments d'exploitation et d'habitation ainsi que du stock, du cheptel ou du matériel ; stockage de foncier, recherche de bailleurs...



LES GFA : OUTILS DE FINANCEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Le GFA est un outil intéressant pour permettre le financement du foncier agricole, particulièrement lourd pour le repreneur ; mais aussi pour permettre aux cédants et propriétaires de transmettre les biens familiaux tout en permettant l'installation et évitant des situations d'indivisions complexes.

Le GFA Familial : il a vocation à faciliter la transmission du patrimoine familial et à en assurer la pérennité. Il évite les indivisions et donne au cohéritier exploitant la possibilité de poursuivre l'exploitation.

Le GFA Investisseur : généralement constitué par l'intermédiaire d'une banque ou d'un notaire, il a pour but d'apporter des capitaux tout en déchargeant les agriculteurs du poids des investissements. Le GFA acquiert les terres qu'il loue ensuite aux agriculteurs.

Le GFA mutuel : issu du syndicalisme agricole, il permet d'aider un fermier qui ne peut acquérir seul le fonds qu'il exploite.

Autres possibilités d'acquisitions collectives : SCI, SCIC...



LE PORTAGE FONCIER



Financé par la Région Bretagne et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, ce dispositif permet l'acquisition par la SAFER de quelques exploitations ou parties d'exploitations, en attente d'une installation sur un projet "durable". Une convention a été passée avec la SAFER pour l'achat du bien. Le Conseil départemental et le Conseil régional prennent en charge les frais de stockage. Les partenaires de l'installation (PAI / RDI) recherchent les porteurs de projet et organisent l'appel à candidature.

INSTALLATION ET TRANSMISSION EN BRETAGNE

Des Points Accueil à votre disposition



LE POINT ACCUEIL INSTALLATION

Il est là pour vous aider : informations, orientation, accueil, dispositifs, conseils... avec des conseillers spécialisés en ligne, un site internet, une newsletter, des pages Facebook (Trouver sa ferme avec le RDI, jemelanceagriculture) et une multitude de ressources à disposition gratuitement.



<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-dossier/point-accueil-installation>

Point Accueil

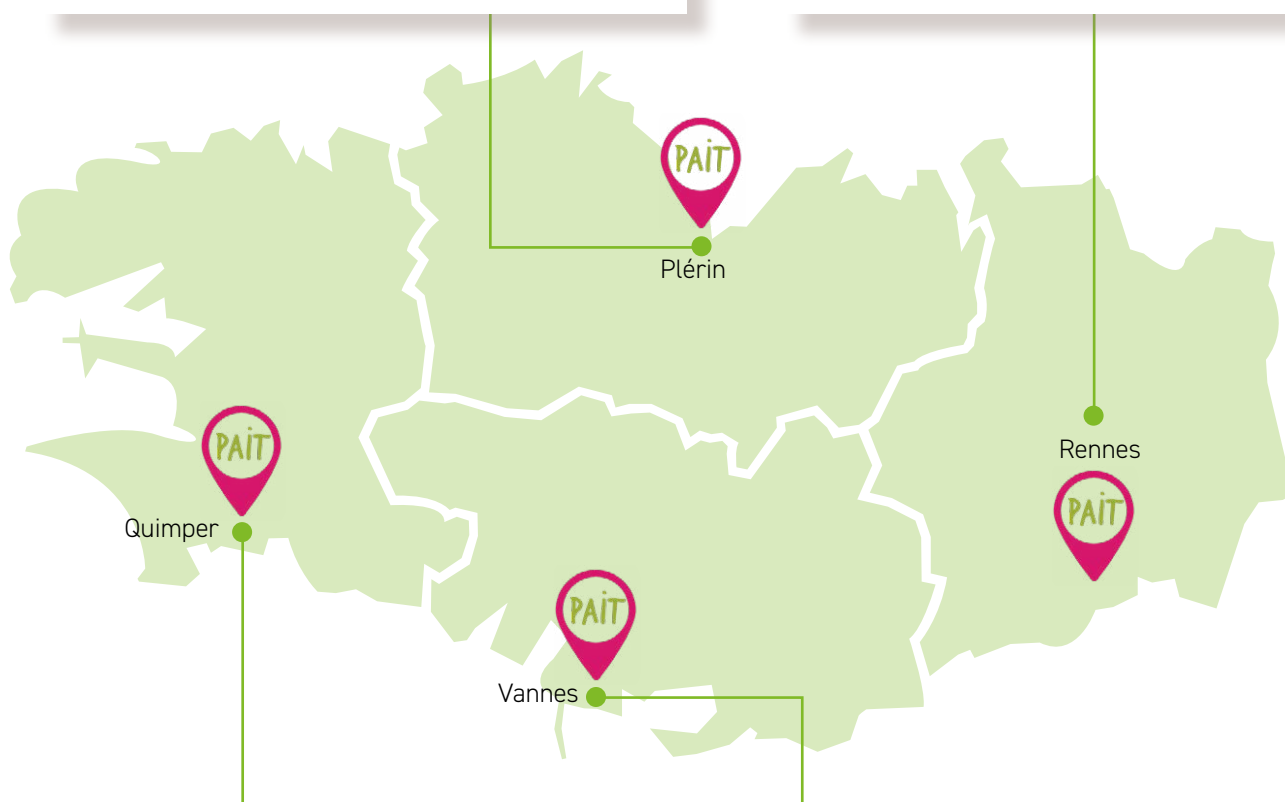
Installation Transmission des Côtes d'Armor

Maison de l'Agriculture - BP 10540 - 22195 Plérin
pai22@bretagne.chambagri.fr

Point Accueil

Installation Transmission d'Ille-et-Vilaine

Maison de l'Agriculture - Rue Maurice Le Lannou
CS 14226 - 35042 Rennes
pai35@bretagne.chambagri.fr



Point Accueil

Installation Transmission du Finistère

24 route de Cuzon - CS 26032
29322 QUIMPER Cedex
pai29@bretagne.chambagri.fr

Point Accueil

Installation Transmission du Morbihan

Avenue du Général Borgnis Desbordes
56006 Vannes
pai56@bretagne.chambagri.fr

Nous sommes du même monde



Fondé il y a 125 ans par des agriculteurs, Groupama est là pour vous accompagner sur le terrain, au plus près de vos problématiques.

Nos experts vous aident à trouver les bonnes solutions pour pérenniser votre exploitation et vous permettre d'innover.



Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles
Agricoles Bretagne-Pays de la Loire - Siège social : 23 boulevard Solférino
- CS 51209 - 35012 Rennes cedex - RCS Rennes 383 844 693 - Entreprise
régie par le code des assurances - Crédit photo : Aurélien Chauvaud.